

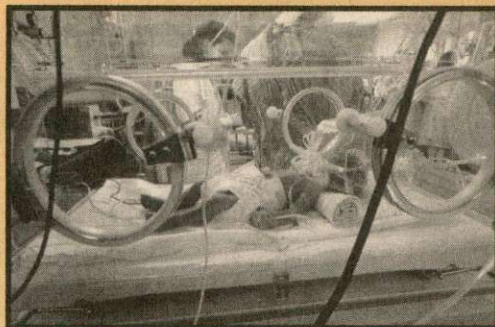
NOUVEAUX RICHES

Dans un audacieux rapport récemment remis au gouvernement Bourassa, le Conseil des affaires sociales se place résolument à contrecourant des idées à la mode sur la privatisation absolue de l'initiative économique. Au contraire, il rappelle que ce sont les dépenses publiques qui, pendant les 20 années qui ont suivi la Révolution tranquille, ont permis à une nouvelle couche sociale de se constituer et de s'approprier la nouvelle richesse. Si cette approche était bonne pour les nouveaux riches, pourquoi ne le serait-elle pas

pour les nouveaux pauvres, se demande Guy Ferland, qui a analysé ce rapport.

Page 3

NOUVEAUX PAUVRES



La rage, la colère, l'épuisement...

Derrière les murs aseptisés de l'hôpital, ça gronde. «*Je n'en peux plus*», «*Je suis écoeurée*», «*Trop, c'est trop*», «*Je veux m'en aller*», voilà ce qu'on entend de la bouche d'un grand nombre d'infirmières, lasses et découragées qu'elles sont par les conséquences quotidiennes du manque chronique de personnel. Thérèse Jean rapporte également les témoignages de deux mères d'enfants hospitalisés à Sainte-Justine, à la fois inquiètes et révoltées par le fonctionnement actuel des hôpitaux.

Page 6

LE SLOGAN DU EQUALITY PARTY:

SPEAK BLACK AND WHITE!



GARNOTTE

Ce qui s'appelle une vie

«*D'aucun autre orateur syndical ou politique, je n'ai eu aussi véritablement l'impression que la voix que j'entendais était celle même du peuple*».

C'est en ces termes élogieux que notre collaborateur Pierre Vadeboncoeur nous parle de Philippe Girard qui fut, entre autres, président du Conseil central de Montréal de 1934 à 1942.

Page 10



Coordination
Jean-Pierre Paré
(514-598-2159)

Rédaction

Louis Blackburn
Michel Crête
Lise Dumont
Guy Ferland
Henri Jalbert
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux

Collaborations

Jacques Guay
Roger Deslauriers
Louis-Serge Houle
Thérèse Jean
Clément Trudel
Pierre Vadeboncoeur

Photographes

Alain Chagnon
Robert Fréchette
Guy Ouellet
Hélène Rochon

Conception graphique

Jean Gladu

Montage informatique

Cintia Ferraro
Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré

Caricaturiste

Garnotte

Impression

Métropole Litho

Distribution

L'équipe de
distribution CSN

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32.000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires:

Courrier de 2e classe
«Autorisation en cours»

Avis de changement d'adresse:

CSN adressage
1601 de Lorimier
Montréal H2K 4M5

RÉDACTION

514-598-2159

DISTRIBUTION

514-598-2233

NOUVELLES CSN 288 page 2

POINT DE VUE

Intifada : URGENCE

(NDLR: l'auteur, un lecteur assidu de NOUVELLES CSN, nous a fait parvenir une longue lettre dans laquelle il s'insurge contre le traitement donné à l'Intifada dans les médias en général. Ce qui suit est constitué d'extraits remaniés de sa lettre).

En Cisjordanie et à Gaza, c'est tout un peuple qui s'est soulevé massivement et de façon soutenue depuis plus de 16 mois.

Il s'agit, bien sûr, de jeunes qui affrontent l'armée d'occupation. Mais il s'agit aussi de milliers de travailleuses et de travailleurs qui, chaque mois, observent scrupuleusement plusieurs jours de grève générale qui sont décidés par la Direction unifiée du soulèvement. Il s'agit de toute une population qui résiste en refusant de payer taxes et impôts à l'occupant, en boycottant plusieurs produits israéliens et en cherchant à développer une auto-suffisance dans certains secteurs, etc.

Et tout cela se déroule dans une région où la sécurité mondiale est parfois en jeu (capacité nucléaire d'Israël, interventions américaines au Liban et dans le Golfe persique). Les enjeux sont donc très importants et la lutte particulièrement intense.

L'hebdomadaire palestinien *Al Jajr* rapportait un total de 451 morts en date du 10 février dernier. Le rapport américain sur la violation des droits humains, paru récemment, faisait état de 20 000 blessés. Le même journal mentionne aussi une déclaration d'un avocat général de l'armée israélienne, Amnon Strahnov, qui révélait, le 18 janvier, que le nombre de détentions administratives avait atteint un sommet de 5 500 à un certain moment.

Bien sûr, les grands médias parlent de cette lutte. Mais ils se contentent souvent de nous présenter la diplomatie internationale qui l'entoure ou encore de faire le décompte des nouvelles victimes de la journée. La réalité quotidienne de cette lutte est rarement présentée. A titre d'exemples, je citerai quelques faits tirés des derniers numéros d'*Al Fajr*:

- Les 2700 employés de la United Relief and Works Agency, en Cisjordanie, ont vu leur pouvoir d'achat baisser de 70 à 80 pour cent, ces derniers mois, à cause de la dévaluation de la monnaie jordanienne. Ces employés sont, pour la plupart, des professeurs. Leur riposte a commencé par un sit-in, suivi d'une grève partielle. Le 13 février, ils ont déclenché une grève de trois jours.

- Les avocats palestiniens de Cisjordanie boycottent complètement les cours militaires israéliennes depuis le début janvier. Ils protestent ainsi contre le report constant des procès, contre les procès sommaires, contre les sentences très sévères pour des offenses mineures (jusqu'à cinq ans de prison pour avoir lancé des pierres). Ils veulent qu'on leur donne accès à leurs clients, que les familles aient des droits de visite et qu'elles soient prévenues des déplacements des prisonniers.

- L'Association des hôtels arabes et le Syndicat des employés d'hôtels et de restaurants de Jérusalem ont dénoncé conjointement les nouvelles lois du travail d'Israël. Ces hôtels ne peuvent plus désormais engager directement leurs employé-e-s. Ils doivent maintenant passer par des bureaux d'emplois où les employés doivent être enregistrés. C'est également à travers ces bureaux que les employés doivent recevoir leurs salaires. Les 1000 employés des hôtels de Jérusalem-Est (dont 600 viennent de Cisjordanie) subiront de ce fait une déduction de 25 pour cent de leurs salaires. En Israël, cette déduction sert à constituer un fonds procurant certains bénéfices marginaux. Mais les travailleurs palestiniens n'ont pas accès à ces bénéfices; leur déduction sert plutôt à l'entretien de l'armée d'occupation israélienne! Le syndicat dénonce cette nouvelle façon de chercher à couper Jérusalem de la Cisjordanie et le rôle des bureaux d'emploi comme bailleurs de fonds de l'armée.

Raymond Legault

NOUVEAUX RICHES, NOUVEAUX PAUVRES

La croissance pour qui, pourquoi?

Par Guy Ferland

Elaborer un nouveau modèle de développement sans création d'inégalités, alors même que le modèle américain de la double société s'insinue chez nous comme l'eau dans la fissure d'un barrage, voilà le défi que propose le Conseil des affaires sociales* dans son dernier rapport au gouvernement Bourassa. Se plaçant résolument à contre-courant des idées à la mode sur la privatisation absolue de l'initiative économique, le Conseil veut assigner à l'État un rôle moteur qui dépasse la simple atténuation de la misère.

Il souligne qu'à l'évidence, les programmes sociaux issus de la Révolution tranquille n'ont pas rempli la promesse d'égaliser les chances, et que les inégalités sociales «*augmentent progressivement depuis 1971, au Québec*». Il faut donc éliminer le mal à la source, si l'on peut dire, et intervenir au moment où les inégalités se créent, c'est-à-dire dans le processus même de la croissance économique.

De quelle façon? — C'est là que le Conseil situe le rôle des dépenses publiques, qu'il ne voit pas comme un «*mal nécessaire*», comme le veulent les diktats de la mode reaganienne, déjà quelque peu dépassée, il est vrai, mais plutôt comme un «*investissement qui contribue au produit intérieur brut et qui peut devenir un levier de développement local et régional*». Il rappelle que ces dépenses ne

sont pas neutres, et que «*la garde montante des jeunes entrepreneurs*» québécois doit précisément son existence «*au rôle joué par l'État dans la reprise en main par les francophones de leur économie*».



Un virage à 180 degrés

Mais à l'encontre de ceux qui ont été mis au monde par «*cette sorte de capitalisme d'État*» et qui soupirent après les abris fiscaux comme s'il s'agissait de leur dernière molécule d'oxygène, coupant ainsi la branche sur laquelle ils sont juchés, le Conseil prône plutôt l'accroissement des dépenses publiques. C'est un virage à 180 degrés par rapport aux rationalisations des années 80 sur le retrait de l'État de l'activité économique. Le croirait-on, la part du budget gouvernemental dans le produit intérieur brut a été ramenée, sous Lévesque et Bourassa, à un ni-



veau inférieur aux 26,8 pour cent qu'elle était au début de la Révolution tranquille, en 1961. Après avoir atteint un sommet de 50 pour cent en 1981, elle n'a cessé de décroître depuis pour atteindre 22 pour cent cette année.

C'est dire l'audace du changement de cap proposé par rapport aux choix économiques de la décennie 80, dont l'orientation vient d'être réaffirmée par les prévisions budgétaires du Québec et le Discours du trône fédéral. En somme, si pendant 20 ans les dépenses publiques ont permis à une nouvelle couche sociale de se hisser au premier rang de l'activité économique et d'en réclamer les bienfaits pour elle-



1 MOIS GRATUIT
app. de grand luxe,
paisible, portier 24h.,
sauna, tourbillon,
électroménagers,
garage, grand 2 1/2
1750\$
Écrire à B.P. 2108

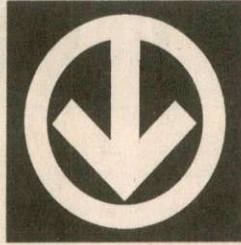
À LOUER centre est, grand
6 1/2, gaz, balcon, \$290/mois
591-9573

* Conseil consultatif créé en 1971 et relevant du ministère de la Santé et des Services sociaux.

même, pourquoi ces mêmes dépenses ne pourraient-elles servir, désormais, à sortir de la précarité la société parallèle qui est en train de se constituer, en marge de celle qui a accès à la consommation, à la culture, au pouvoir de faire des choix, bref celle qui a *droit au bonheur*, selon la belle utopie de la Révolution



américaine? Après tout, si cette approche était bonne pour les nouveaux riches, pourquoi ne le serait-elle pas pour les nouveaux pauvres?



Il faut donc de nouveau ouvrir les vannes des dépenses publiques, au lieu de les refermer sous prétexte de réduire le déficit. Ce qui, bien sûr, entraîne un virage tout aussi radical dans l'orientation de la fiscalité, mais le Conseil ne le souligne pas, laissant aux politiques le soin de tirer eux-mêmes la conclusion. Pour lui, cependant, l'intervention résolue de l'Etat est absolument nécessaire car il ne croit pas que l'on puisse «élaborer des politiques de lutte à la pauvreté lorsque des forces économiques indépendantes peuvent déterminer impunément les aires de développement et de sous-développement».

L'exemple des États-Unis

C'est un signal d'alarme qu'il envoie au gouvernement, en affirmant qu'«une croissance économique qui se fait sans viser à fournir à tous ceux qui le peuvent une chance égale de participer à l'augmentation de la richesse collective risque, tôt ou tard, d'hypothéquer son propre processus de croissance». Cela a tout l'air d'une allusion aux États-Unis, où l'absence d'un système universel de sécurité sociale comme nous l'entendons ici, jointe aux coupures drastiques dans les programmes d'aide sous l'administration Reagan, ont fait passer le nombre de sans-abri de 25 à 40 millions et divisé le pays en deux sociétés antagonistes, l'une étant prête à faire n'importe quoi pour défendre ses acquis, et l'autre étant prête à faire n'importe quoi pour survivre. Cela peut aussi s'entendre comme un avertissement voilé aux



nouveaux riches de ne pas refuser, dans leur propre intérêt, les impôts nécessaires à l'action gouvernementale.

Le Conseil propose cependant de repenser l'orientation des dépenses publiques pour en maximiser l'effet multiplicateur. Partant de la démonstration bien étayée que les gens dans le besoin, dans les villes comme dans les campagnes, sont concentrés dans des communautés très bien localisées, il s'interroge sur l'efficacité de l'approche individuelle des programmes d'aide. Il se demande si on ne favorise pas la permanence de la pauvreté en diluant les programmes de prévention sur l'ensemble du territoire. Puis, il ouvre une piste: «Pourquoi ne pas envisager des moyens d'action communautaire en santé, en services sociaux et en éducation qui s'adresseraient aux groupes autant qu'aux individus?»



De ce point de vue, la présidente du Conseil, Madeleine Blanchet, croit que la réforme de l'aide sociale est vouée à l'échec parce qu'elle n'agit pas sur les conditions qui plongent un grand nombre de personnes dans la dépendance chronique. Ce n'est pas en coupant dans les prestations, dit-elle, qu'on va augmenter l'employabilité des gens qui vivent dans la dépendance depuis deux ou trois générations parfois, ou pour lesquels il n'y a tout simplement pas d'emploi.

L'universalité

Il peut sembler que le Conseil remet en question l'universalité des programmes sociaux en se demandant s'ils ont contribué à réduire les écarts entre les individus, entre les communautés, entre les régions. Il est même probable que son questionnement sera utilisé par

les adversaires de l'universalité, qui reprendront l'axiome de Parizeau selon lequel, avant de partager la richesse, il faut la créer.

Mais l'ensemble de son rapport est plutôt une mise en garde contre cette simplification qui tient lieu d'argument aux tenants de la réduction du déficit par la compression des programmes sociaux. Au contraire, en ouvrant la perspective d'une approche collective auprès des populations où le taux de dépendance est élevé, le Conseil semble prêter son autorité morale aux personnels qui croulent sous l'épuisement dans les écoles et les CLSC des milieux défavorisés, ou dans les maisons d'accueil pour les femmes, ou dans les maisons de jeunes, ou dans les ACEFs, ou dans les foyers pour sans-abri. Il permet d'entrevoir éventuellement une injection significative de fonds publics pour soutenir les multiples initiatives qui prennent naissance dans les communautés démunies pour répondre à des besoins de survie.

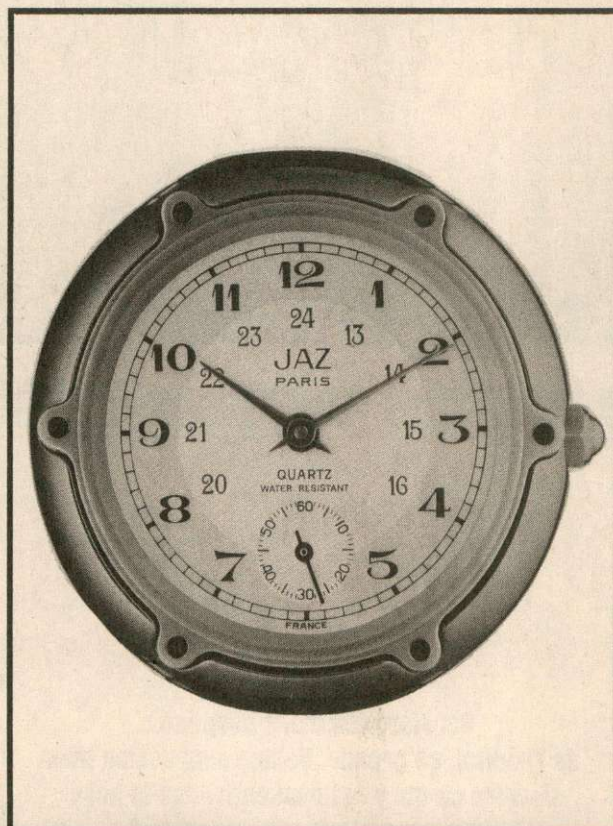
Évoquant son expérience d'organisateur communautaire dans un CLSC montréalais avant de devenir président de la CSN, Gérald Larose disait, lors d'une rencontre avec le Conseil: «*Comme travailleur social, je sais que si on cherche uniquement à sauver des individus, on n'arrive nulle part. La pertinence de ce rapport est de recentrer le débat sur le rôle de l'État dans le développement économique. Les seules règles du marché favorisent le développement simultané de pôles de croissance et de poches de pauvreté, à moins de prendre des mesures de redressement très fortes. Il faut redonner à l'État sa crédibilité comme partenaire essentiel dans le dévelop-*

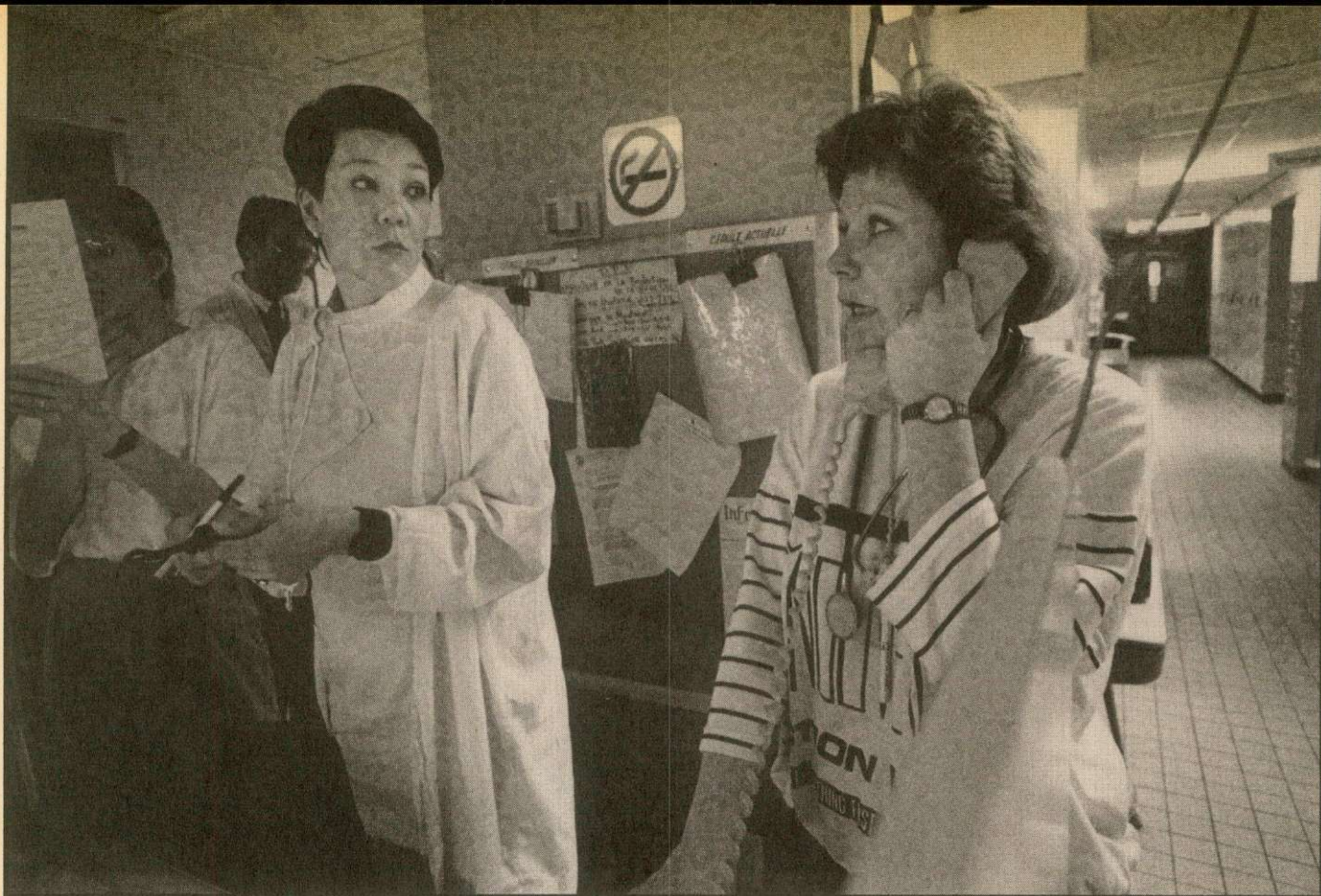
pement économique. C'est lui qui peut donner aux communautés les moyens de prendre en mains leur propre intérêt. Sans quoi, les tendances néo-libérales qui conduisent à remettre le pouvoir aux plus forts vont s'accroître.»

Lors de cette rencontre, la présidente Madeleine Blanchet a déclaré que le rapport du Conseil a été accueilli avec une certaine bienveillance dans les milieux politiques. Ce qui ne veut pas nécessairement dire que le gouvernement se montrera sensible aux interrogations qu'il soulève, et disposé à relever le défi du développement sans inégalités. Il faudra surveiller

s'il lui accordera les crédits qu'il demande pour mettre au point de nouveaux indicateurs capables de mesurer les retombées sociales de la croissance économique, dans ses aspects négatifs autant que positifs. N'est-il pas étrange, en effet, que lorsque les indicateurs classiques de la croissance sont à la hausse, comme c'est le cas depuis quelques années, de larges pans de la population voient leur situation se dégrader jusqu'au point de non retour? Et que les appels au secours passent inaperçus dans le récit quotidien des performances de l'entrepreneuriat québécois?

Peut-être, un jour, pourra-t-on analyser les investissements à la lumière d'indicateurs mesurant la productivité élargie, par exemple, ou la santé au travail, ou l'impact sur l'environnement, ou les variations dans le stress causé par le transport urbain, et que de tels facteurs seront aussi déterminants dans les décisions économiques que le sont aujourd'hui le rendement sur le capital et la création d'emplois à court terme.





Derrière les murs aseptisés de l'hôpital:

La rage, la colère, l'épuisement...

La commission Rochon fait état de la situation actuelle dans le réseau de la santé et des services sociaux en parlant de «démotivation au travail». Dans la vraie vie, en dehors des rapports, c'est pas mal plus cru: «Je n'en peux plus». «Je suis écoeurée». «Trop, c'est trop». «Pire que pire». «Je veux m'en aller». Voilà le vocabulaire courant. Quart de travail après quart de travail, les infirmières de Sainte-Justine que j'ai vu défiler devant moi, peu importe leur département de travail, n'en peuvent plus. Qu'un désir: sauter le mur... Faire un autre travail.

L'enfer

Pierre est infirmier au département de médecine adolescente et de médecine générale. Il passe au local du syndicat après qu'on eut insisté pour le voir. Mais Pierre n'a pas le temps de parler. Quelqu'un le ramène chez lui et il ne veut pas le faire attendre trop long-
NOUVELLES CSN 288 page 6

**Qui l'eût cru?
Derrière les murs aseptisés
de l'hôpital, ça gronde. Qu'une expression pour
décrire ce qui y est ressenti: «ras-le-bob».
Vous pensez que c'est exagéré?
Détrompez-vous.**

Par Thérèse Jean

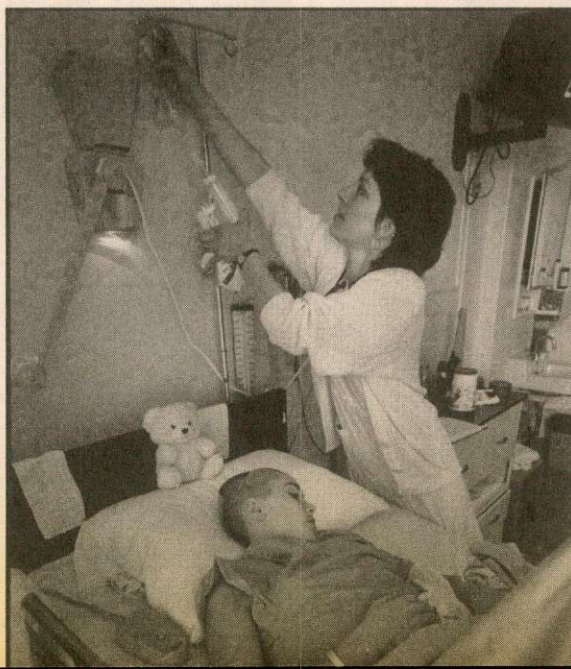
parce que nous n'avons pas le personnel suffisant. Nous avons dû appeler sur tous les départements pour

temps.

- Comment ça a été, cette nuit?

- L'enfer. Il nous manquait huit personnes. Et nous avions un patient qui nécessitait une surveillance privée. Le médecin n'a pas osé. Il s'est contenté de prescrire «surveillance étroite» avoir de l'aide. Je ne sais pas quel est le département qui s'est retrouvé avec une personne en moins cette nuit, mais je sais que c'est nous qui l'avons eue.

Peu de temps après, les six infirmières de la salle d'accouchement arrivent au local. Quelle nuit! Une quinzaine de patientes. Six accouchements. Un P1. Ça, c'est un cas d'extrême urgence. Quand ça arrive, tout le monde est monopolisé. Conséquence: les autres doivent attendre leur tour. La veille au soir, c'était neuf accouchements, dont deux césariennes, et une avec des triplets.



Inutile de le dire, ça a débordé.

«À la salle d'accouchement, me décrit Jocelyne, normalement, nous devons être une infirmière par patiente et une autre par bébé. Ce n'est pas le cas. Nous en avons deux, trois, quatre ».



La nuit, le jour, le soir, des accouchements, ça ne se contrôle pas. Ça arrive, un point, c'est tout. Le manque de personnel, c'est à tous les quarts de travail qu'on le ressent. «*Quand tu entres dans une chambre et que tu vois un cordon ombilical et un bébé qui ballote entre les deux jambes, ça urge! Ce n'est pas rare qu'une patiente voie défiler devant elle cinq infirmières différentes. On doit répondre au plus pressant* », m'indique Hélène.

De nuit, on travaille comme si on était en situation de services essentiels. La nuit prochaine, une fille sera absente. Les appels pour son remplacement sont commencés. Il n'y en aura pas, on le sait. La liste de rappel ne contient aucun nom d'infirmière orientée pour la salle d'accouchement. L'équipe volante non plus. Pourquoi n'en forme-t-on pas? Ça coûte trop cher. Ce sera donc du temps supplémentaire.

La logique n'existe pas

Un vrai cercle vicieux. Il manque de personnel pour faire le travail, c'est clair. Cela entraîne des surcharges de travail. On ferme des départements au grand complet pour des raisons budgétaires.

Les cas hospitalisés sont de plus en plus lourds. La médecine évolue. Cela amène une plus grande sophistication des soins et des traitements. Comme on ne reçoit pas le support nécessaire pour faire

«*Si je n'avais pas été disponible pour Sandra, ma fille ne serait plus de ce monde* »

- Maryse Pineault

«*La présence des parents auprès des enfants lors de leur hospitalisation est primordiale. Aux soins intensifs, c'est la crème. Une infirmière pour un patient, quand tout va bien. Sur les étages, on s'en rend bien compte, il manque de personnel. Les parents ont besoin d'être là. Des urines, on en ramasse. Nous devons suppléer aux carences de personnel* ».

Maryse Pineault est la mère de Sandra, une petite fille de 11 ans. Les hospitalisations, ça les connaît. Depuis sa naissance, Sandra séjourne régulièrement à Sainte-Justine. Elle a été la première enfant au Québec à recevoir une greffe rénale. Lorsqu'elle n'est pas hospitalisée, Maryse Pineault lui donne ses traitements à la maison. Sandra nécessite beaucoup de soins particuliers. Maryse Pineault est près de sa fille. Elle est très familière avec son état et sait plus souvent qu'autrement quels sont ses besoins.

Depuis que Sandra est au monde, l'hôpital est devenu une deuxième demeure pour elles. «*En 11 ans, affirme Maryse Pineault, j'en ai vu de toutes les sortes. La détérioration des services de santé est évidente. Il y a des choses qui ne sont pas normales. Par exemple, lorsqu'à midi on appelle déjà pour faire entrer du monde en temps supplémentaire, on ne peut faire autrement que de sentir la fièvre du milieu hospitalier* ».

Quand ce sont nos proches qui en souffrent...

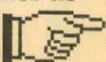
Pour la petite, l'hôpital fait partie de sa vie. «*Ce qui est frustrant, en tant que parent et contribuable, explique Maryse, c'est qu'on paie, on paie... puis on coupe et on coupe dans les soins de santé. En tant que parent, je peux vous dire qu'on est obligé de faire beaucoup de choses. Les budgets sont limités, ça se voit, ça se sent. Mais quand ce sont nos proches qui en souffrent, on est révolté. Ça contribue à installer un climat d'insécurité et d'angoisse. Je rentre chez moi après avoir passé toute la journée auprès de Sandra et je ne peux m'empêcher d'appeler à minuit pour savoir si tout va bien* ».

Les inquiétudes de Maryse dépassent celles de la simple mère d'un enfant malade et hospitalisé. C'est aussi de se demander si on sera en mesure de s'occuper convenablement de son enfant.

La grève de 1979, la maman de Sandra l'a connue. Sourire au coin des lèvres, Maryse Pineault nous dit candidement : «*C'était bon qu'il y en ait une. Cela a changé des choses: la qualité des soins en général en a été améliorée* ». Aujourd'hui, pour Maryse, il n'est plus question de sentiment ou d'aspect humain dans les services, mais de «rush».

«*Pourtant, insiste-t-elle, quand on parle de soins de santé, on parle de vie humaine. Si je n'avais pas su être aussi disponible auprès de ma fille, elle ne serait plus de ce monde* ».



son travail, on s'épuise. On utilise les banques de congés de maladie, les congés sans solde, les congés à traitement différé. Remplacer le personnel absent? Ça ne se fait pas toujours. C'est arbitraire. Quand ça se fait, on utilise la liste de 

rappel, c'est-à-dire les personnes à temps partiel, occasionnelles, sur appel, etc. Le hic, c'est qu'on trouve de moins en moins de personnes pour remplacer. Et lorsqu'on en trouve, celles-ci ne sont pas nécessairement formées en fonction des besoins pour lesquels on les demande, ou elles sont déjà sur-utilisées. Conséquence: on demande du temps supplémentaire aux «régulières».

Mais même le temps supplémentaire, les infirmières n'en veulent plus. Des «16 heures en ligne», les infirmières peuvent en faire de une à cinq fois par semaine. Il arrive même que le temps supplémentaire soit inscrit à l'horaire de travail d'une personne deux semaines à l'avance. Une infirmière peut ainsi se faire appeler trois fois dans la même journée, bien que l'on sache qu'elle a déjà refusé à cause des trois «16 heures en ligne» effectués les journées précédentes.

Assez c'est assez



Le 4 avril, les infirmières des soins intensifs et le syndicat des infirmières ont rencontré l'administration de Sainte-Justine. «Les soins intensifs ont une capacité de 24 lits, m'explique Sylvie Drolet. Elle a été descendue à 20. Au mois de février, on est passé

à 14. Maintenant nous sommes revenus à 20. La situation est intolérable. Il nous manque de six à sept filles par quart de travail, 21 personnes par jour. Ça nous en prend au minimum 14-15 par quart de travail. Toutes les infirmières à temps partiel font du temps plein. On



nous harcèle pour travailler. Les écouter, nous travaillerions 24 heures sur 24. Ce sont des postes en plus dont nous avons besoin ».

La situation à l'urgence n'est pas plus rose. À Sainte-Justine, on ne voit pas de patients sur des civières dans les corridors de l'urgence: il n'y a pas de corridor... «C'est la seule explication, me dit l'assistante de soir. Sinon, c'est là qu'on les retrouverait.

«Je blâme le système et l'organisation du travail»

- Anne-Marie Proulx

« Je comprends la démotivation actuelle du personnel des hôpitaux. Jamais le même personnel d'un jour à l'autre. Pas de suivi des patients. Tout ce beau monde travaille de façon isolée. L'information ne circule pas. Tant qu'il n'y aura pas d'équipe de travail multidisciplinaire, tout le monde travaillera chacun dans son coin. Comme parent et usager, nous serons toujours deux fois plus isolés que ceux et celles qui travaillent dans ce milieu ».



Le manque d'information face à l'état de son fils lui a beaucoup manqué. «Ce qui est terrible, raconte Anne-Marie Proulx, c'est que tu n'as pas le choix. Dès que tu arrives à l'hôpital, on te dit: «Laissez-nous faire». On exige de toi une confiance aveugle ».

Anne-Marie Proulx n'en revient pas du fonctionnement actuel des hôpitaux. Absurde, dit-elle. Le 29 janvier dernier, Francis, son fils de 20 ans, épileptique, est hospitalisé à Sainte-Justine. Pas du tout une mince affaire. D'abord, une batterie de tests et d'exams. Ensuite, une calasotomie (une chirurgie pratiquée au cerveau pour diminuer les convulsions chez un épileptique). Puis, les soins intensifs et le transfert à l'étage pour deux à trois semaines. Enfin, le retour à la maison pour la convalescence. Francis est finalement arrivé chez lui le 29 mars dernier. Une histoire qui ne s'est absolument pas déroulée comme le grand livre de la médecine la décrit. Quant au milieu lui-même, les illusions sont tombées une à une. Elles ont vite cédé leur place à mesdames Angoisse et Insécurité.

« Il me semble que mes attentes étaient pourtant normales, confie Anne-Marie. Tout ce que je désirais, c'était le maximum d'information sur l'opération qu'allait subir mon fils, son cheminement, sa convalescence. L'information, pour ce que j'en

ai eu, m'est rarement venue des médecins ou des spécialistes concernés. Ce sont les infirmières qui m'informaient, du mieux qu'elles le pouvaient. Francis n'a rien eu des effets secondaires prédits par les médecins. Il a dormi pendant une semaine, puis les complications ont commencé: infections urinaires; deux phlébites; une déshydratation. Pour le médecin, tout était normal. Il avait vu pire. Il n'a pas compris que pour nous, c'est toujours le pire qui arrive. Quand on voit son enfant malade, on devient aussi malade que lui. On a besoin de réconfort, de support et d'attention. Autour de nous, que des personnes pressées par le temps, surchargées de travail, de bonne volonté, mais qui ne peuvent répondre à tous nos besoins. On se sent seule et désemparée ».

Cela n'est qu'un aspect de la situation. Lorsqu'on passe le moindre temps auprès de son enfant, comme Anne-Marie l'a fait, il y a d'autres choses que l'on voit et qui nous serrent la gorge.

« Francis, décrit Anne-Marie, partageait sa chambre avec un bébé mourant. J'ai vu cet enfant mourir. Je l'ai assisté dans sa mort. Ses parents étaient partis. Le personnel n'avait pas le temps d'être à ses côtés. Ça été plus fort que moi. Je ne pouvais accepter qu'un être humain, peu importe son âge, meure sans être accompagné. C'est trop injuste. Je me disais: si c'était mon fils, j'apprécierais que quelqu'un puisse être là, avec lui, dans ses derniers moments ».

Burnout, surcharge de travail, formation manquante, transfert de dossiers, manque de matériel, tout cela rend insécures celles et ceux qui vivent de près la réalité du milieu hospitalier. « La moindre demande nous mène à un état d'exaspération, relate Anne-Marie: Francis a eu besoin d'un humidificateur. Obtenir un humidificateur est toute une histoire. Ça prend des signatures en règle. Il faut aller d'un étage à l'autre juste pour savoir s'il y en a un... disponible. Au bout de trois jours, on vient le chercher pour le désinfecter. Il nous faut alors recommencer l'opération au grand complet. Demander une peau de mouton parce que votre enfant a une plaie de lit? Il n'y en a pas. Un fauteuil roulant pour promener votre enfant et lui faire changer d'air? C'est la chicane entre les parents. Il n'y en a qu'un. Cela n'a aucun sens ».

Anne-Marie Proulx avoue que tout le temps que Francis a été à l'hôpital, elle n'a pu faire autrement que de constamment se demander si son fils allait recevoir l'attention dont il avait besoin. Francis était au département de la neurochirurgie. En jargon d'hôpital, c'est le 6-1. Mais ce département ne reçoit pas que des cas de neurochirurgie et le personnel n'a pas reçu toute la formation nécessaire pour des cas comme Francis. En temps normal, Francis aurait été au 6-2, avec un personnel formé exprès. Celui-ci est fermé depuis un an. La raison: coupures budgétaires.

L'urgence, c'est la porte ouverte sur les conflits. Il faut constamment faire des pressions avec le reste de l'hôpital, les médecins, les étages, les hospitalières, les patients, les parents. Il y a trop de monde à l'urgence, il faut les placer sur les étages. Mais comme ceux-ci sont déjà en manque de personnel, on nous les refuse, donc on les garde. On appelle ça « dealer » ou encore, marchander. Il nous faut constamment trouver les solutions extraordinaires à tous les maux. Tant que les portes de l'urgence restent ouvertes, ça entre, puis ça engorge. Nous sommes obligées de faire des choix et d'aller vers la personne qui est la plus malade. Si un code* est signalé, nous avons l'obligation d'y répondre. Cela peut durer deux heures, plus ou moins. Pendant ce temps, l'urgence est en déficit de personnel. Ce sont les patients qui sont pénalisés.



« Sur les départements, ça continue: manque de personnel et absence d'appui. « Faites votre job, arrêtez de chialer. Si vous n'êtes pas contentes, allez ailleurs », voilà ce qu'on nous répond, me dit Monique. Ce n'est pas l'envie qui manque, mais encore... »

Au bloc opératoire, c'est la course folle et une disponibilité quasi entière qui est demandée. Etre malade, on ne peut pas se le permettre.

Au 9-1, un département où on retrouve des cas de greffes cardiaques, d'hépatite, d'oncologie, de neurologie, etc., trois infirmières sont parties pour raisons de burnout. D'autres sont sur le bord de l'épuisement. Normalement, ce département devrait compter cinq infirmières. Depuis un an et demi, on n'y sait jamais si on sera au grand complet.

En trois heures, au bureau du syndicat des infirmières, entre tous les appels téléphoniques reçus, pas moins de quatre appels concernaient de l'information pour un congé sabbatique à traitement différé...

* Un code=situation d'extrême urgence.

Ce qui s'appelle une vie...

par Pierre Vadeboncoeur

Philippe Girard est une espèce de phénomène et le fut à tout âge. Quatre-vingt-cinq ans, bon pied bon oeil. Alerte, mobile, il roule actuellement dans une bagnole de l'année. Il a voyagé cette année au Mexique. Il a toujours le verbe aussi abondant, l'esprit plein d'idées et d'images, d'histoires, de raccourcis, de mouvement. Il y a quelques années, lors du 60e anniversaire de la CSN, Philippe, participant à un panel avec trois autres personnes, dont moi, nous vola la vedette pendant deux heures sans la moindre difficulté. Nous l'avons laissé parler, premièrement parce que c'était captivant, deuxièmement parce qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement...

Quatre-vingts ans en vingt lignes

Une vie pareille ne se résume pas. C'est plus de soixante ans de conscience syndicale, politique et sociale. Je ne sais par quel bout commencer, ni comment poursuivre. Vie trop pleine d'incidents, d'anecdotes, de mouvement, et parcours trop étendu. D'ailleurs, une existence dont la signification tient autant dans les innombrables discours du personnage que dans les actes qu'il posa, dans les jugements qu'il porta, dans les interventions qu'il fit et les solidarités qu'il vécut, comment résumer ça? On le peut d'autant moins que la profusion fut en quelque sorte la marque de commerce de cet esprit, de cette personnalité. En outre, cette vie fut cohérente et l'image générale qu'elle renvoie se tient.

On peut seulement essayer d'abord de situer brièvement cette histoire, enfin..., ce que j'en sais, par bribes. En style télégraphique, ça donne ceci. Enfance dans Charlevoix, d'une famille ouvrière et pauvre. Son père était «ingénieur stationnaire» (comme on disait en français), c'est-à-dire chauffeur de chaudières. Quitte l'école à treize ans. Travaille chez un grossiste de Montréal. Conducteur de tram vers le début de la Crise, 39 cents l'heure, 84 heures par semaine. Contesté l'union internationale qui est dans la place. Remet sa carte de membre. Défend le syndicalisme national. De vient président du Conseil central de Montréal (CTCC). Répondant à l'appel du curé Desranleau à Sorel, il dirige les ter-

«D'aucun autre orateur syndical ou politique, je n'ai eu aussi véritablement l'impression que la voix que j'entendais était celle même du peuple. Girard intéressait, captivait, amusait, faisait raisonner et émouvait tour à tour son auditoire»



ribles grèves de 1937 à cet endroit. La maison qu'il habite alors à Sorel est criminellement incendiée et sa famille n'a que le temps de se sauver. Cette même année, il fait un esclandre en apostrophant cavalièrement le premier ministre Duplessis, lors du banquet de la fête du Travail à Montréal, au sujet des grèves de Sorel et de l'industrie textile: «*Vous avez vendu les ouvriers comme on mène des animaux à l'abattoir,*» lui jette-t-il devant l'assistance stupéfaite. Pendant la guerre, est nommé organisateur en chef du Bloc populaire pour la région de Montréal. Après cette aventure politique, n'a plus le sou ni emploi. Devient livreur d'eaux gazeuses. Revient au syndicalisme, dans l'industrie de la chaussure. Élève sa famille, avec sa femme, Blanche (12 enfants, dont Gilles, qui est toujours à l'emploi de la CSN). Participe à la grève de l'amiante (1949). On le verra dans un grand nombre de conflits qui jalonnent l'histoire de notre centrale. Il n'est pas de ville au Québec où il n'ait porté son action.

Philippe Girard à grands traits

Comment le voyais-je? Comme ceci (toujours en style télégraphique): imagination, beaucoup d'intuition, foncier bon sens, intelligence vive et rapide, connaissance instinctive des humains, divination des foules, sens pratique, sincérité évidente. Issu de la classe ouvrière, toute sa vie fut celle d'un militant. Aucune ambition ne l'a jamais dévoyé. Les partis politiques, bleu ou rouge, se seraient certes arraché ce tribun, cet organisateur-né, cet imaginaire, ce réaliste. **Il n'était pas à vendre.** Il a toujours été un homme de conviction.

Chez lui, tout est pénétré d'une culture populaire authentique, celle qu'on doit à sa condition matérielle dès le début, aussi bien que celle qui tient aux sources générales de la société où l'on est né: dans son cas, à l'époque, le catholicisme des paroisses, le patriotisme canadien-français, l'histoire de notre peuple, en somme, sa langue, ses moeurs, sa situation, et plus particulièrement la condition économique des masses.

Philippe Girard en 1935, avec son équipe du Conseil central de Montréal, dont il fut président de 1934 à 1942.



Sur la ligne de piquetage des chauffeurs d'autobus de Hull, en juillet 1951. Les chauffeurs faisaient des semaines de 70 à 80 heures pour gagner \$50. Après une semaine de grève, leur salaire horaire a été porté de 60-77 à 77-91 cents.



L'orateur, le meneur

Philippe Girard est doué au plus haut point pour l'expression orale. Il a beaucoup organisé, beaucoup conseillé dirigeants comme dirigés, beaucoup agi, conduit des grèves et des campagnes syndicales, conçu des stratégies, défié des pouvoirs, mais il a aussi énormément exprimé le peuple, ses intérêts, ses aspirations, sa situation, sa volonté, etc. J'ai souvent entendu ses discours. D'aucun autre orateur syndical ou politique, je n'ai eu aussi véritablement l'impression que la voix que j'entendais était celle même du peuple. Girard intéressait, captivait, amusait, faisait raisonner et émouvait tour à tour son auditoire. C'était plein d'histoires drôles, de saillies, d'apostrophes, d'émotion. Il a un jour, à Arvida, convaincu des milliers d'ouvriers, dans une assemblée, de soutenir d'une menace de grève de sympathie une grève de 800 employés de bureau de l'Alcan, qui étaient leurs camarades, étant dans la même entreprise qu'eux, mais dont ils ne voulaient pas appuyer jusqu'à les demandes. Philippe les avait retournés. C'était un tour de force.

Malgré le fourmillement de son discours et des parenthèses innombrables, il ne perdait pas le fil. Il avait l'esprit de synthèse, le sens voulu pour réduire une situation à ses éléments essentiels et pour suggérer les bonnes décisions à prendre. J'ai connu très peu d'esprits aussi colorés, mais au fond aussi positifs, que le sien.

Une vie


Il y a une chose qui est peut-être la plus importante: cette vie dessine une trajectoire qui ne s'est jamais démentie. J'aurais voulu continuer ce portrait. Il est à peine ébauché, à la hâte. Il y faudrait des chapitres. Comment résumer cette vie? Défense et expression du peuple, incarnation d'une culture populaire, et aussi religieuse dans sa dimension sociale; homme d'ordre et néanmoins contestataire virulent. Il a rendu des services importants. Il a aidé ses concitoyens. Il a illustré la condition populaire. Il a tenu le langage du défi légitime. Il a rendu les travailleurs plus forts. C'était dans un temps où l'injustice était particulièrement criante et le peuple particulièrement démuné. Il faut que le souvenir de tout cela nous reste. Mais malheureusement, il n'y a pas trop d'historiens qui voudraient entreprendre les monographies passionnantes auxquelles donnerait lieu l'histoire syndicale abordée cette fois comme une espèce de roman qui fut réel. Cent figures les attendent qui sont bien plus fascinantes que les politiciens, généralement parlant. En voilà une. □



Philippe Girard, en 1987, avait été invité aux célébrations du 50e anniversaire des fameuses **grèves de '37**. «Sorel, c'était le pire foyer d'exploitation, le plus atroce, que j'ai vécu», a-t-il rappelé alors.

LE FRANÇAIS AU TRAVAIL,

ÇA S'IMPOSE!

Supplément de NOUVELLES CSN sur la francisation des entreprises - Avril 1989 

À l'heure où le débat linguistique vit un autre de ses chapitres mouvementés, la mobilisation des travailleuses et travailleurs est plus que jamais essentielle.

Le dernier jugement de la Cour suprême a porté un autre dur coup à l'article 58 de la Loi 101, portant sur l'affichage public et la publicité commerciale. La Charte de la langue française est, à toutes fins utiles, devenue une symbolique, ayant été charcutée à plusieurs reprises depuis son adoption, en 1977. Cette décision devrait inciter les Québécoises et les Québécois à lutter pour la survie de la langue, et cela, indépendamment de leurs orientations politiques. Ce combat fait appel à la solidarité de toutes et de tous. Le 12 mars dernier, 60,000 personnes ont, dans la rue, livré un message clair: *Non à la Loi 178, oui à la Loi 101.* Un message porteur d'avenir.



À TOUTES LES ÉPOQUES

En 1928, dans un mémoire présenté au gouvernement fédéral, la CTCC, qui s'est par la suite transformée en CSN, demandait que «soit publié en français, en même temps qu'en anglais, le Rapport annuel sur l'Organisation ouvrière au Canada».

La résolution #46, déposée au congrès de 1951, voulait que «les indicateurs de route soient écrits en français uniquement, donnant ainsi un caractère plus français à notre province». On dénonce aussi le fait que plusieurs affiches ne soient qu'en anglais.

En 1965, la CSN procédait à une vaste enquête au sein de ses syndicats affiliés. On y constatait que le français était loin d'être la langue du travail normale et habituelle pour un grand nombre de travailleuses et de travailleurs.

En 1969, le Conseil fédéral de la centrale adoptait une position qui, à l'époque, provoqua d'importants remous: au Québec, c'est l'unilinguisme français qui doit prévaloir!

Dans son rapport moral au congrès de 1974, Marcel Pepin rangeait au nombre des droits fondamentaux celui de vivre en français.

«La lutte pour le français est un levier, parmi d'autres, de la lutte québécoise contre les forces de domination économique, politique et sociale», écrivait-il.

Qu'est-ce à dire?

Ceci. À toutes les époques de son histoire, la CSN s'est rangée sans hésitation du côté de la défense du fait français, de la promotion de celles et de ceux qui parlent cette langue. De la revendication à l'action, la CSN a participé aux grands mouvements sociaux qui ont marqué les différentes

étapes du progrès de la francisation du Québec.

Depuis 1971, c'est en conjonction étroite avec le Mouvement Québec français (MQF) que la CSN est constamment présente sur le front linguistique.

Plusieurs soutiennent qu'aujourd'hui, c'est dans le milieu de travail que se joue l'avenir. Les militantes et les militants, les syndicats, la CSN et ses organismes affiliés, inscrivant leurs actions dans une ligne historique constamment affirmée, seront encore présents dans cette lutte qui se mène au quotidien.

Michel Rioux



Rédaction: Louis Blackburn, Diane Lapointe, Michel Rioux

Photographe: Alain Chagnon

Conception graphique: Jean Gladu

Montage informatique: Jean Gladu, Sophie Marcoux, Jean-Pierre Paré

Caricaturiste: Garnotte

Impression: Métropole Litho

TRAVAILLER EN FRANÇAIS C'EST GARANTI PAR LA LOI



Chapitre VI - La langue du travail

L'employeur doit rédiger en français les communications qu'il adresse à son personnel. Il doit rédiger et publier en français les offres d'emploi ou de promotion.

Les conventions collectives et leurs annexes doivent être rédigées en français, y compris celles qui doivent être déposées en vertu de l'article 72 du Code du travail (chapitre C-27).

Seule la version française d'une sentence arbitrale et des décisions rendues en vertu du Code du travail est officielle.

Il est interdit à l'employeur de congédier, de mettre à pied, de rétrograder ou de déplacer un membre de son personnel pour la seule raison que ce dernier ne parle que le français ou qu'il ne connaît pas suffisamment une langue donnée autre que la langue officielle.

Il est interdit à un employeur d'exiger,

pour l'accès à un emploi ou à un poste, la connaissance d'une langue autre que la langue officielle, à moins que l'accomplissement de la tâche ne nécessite la connaissance de cette autre langue.

Une association de salariés utilise la langue française dans les communications écrites avec ses membres. Il lui est loisible cependant d'utiliser la langue de son interlocuteur lorsqu'elle correspond avec un membre en particulier.

Tous les articles ci-haut mentionnés sont réputés faire partie intégrante de toute convention collective selon la loi.

Une stipulation de la convention collective contraire à une disposition du chapitre VI sur la langue du travail de la Charte de la langue française est nulle.

Le chapitre VI sur la langue de travail, seul chapitre non contesté de la loi 101

12 ans après l'adoption de la Loi 101 LA FRANCISATION PIÉTINE

Seulement 52% des entreprises de 100 employé-e-s et plus et 69% des entreprises de 50 à 99 employé-e-s et plus ont obtenu leur certificat de francisation.

Il est difficile de connaître l'état de la francisation des entreprises de 50 employé-e-s et moins puisqu'elles ne sont pas tenues de posséder des certificats de francisation.

Pourquoi la permanence de la francisation n'est-elle pas soutenue dans tous les milieux de travail?

Parce que la plupart des entreprises cessent de se préoccuper de cette question au moment de l'obtention du certificat de francisation, confondant ainsi le moyen et la fin.

La francisation des entreprises doit être soutenue de façon permanente si l'on veut assurer la survie de la langue française dans les milieux de travail déjà très vulnérables à l'anglicisation.

IL RESTE ENCORE BEAUCOUP D'EFFORTS À INVESTIR DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL.

OUI, ON SE MOBILISE!



...«et j'te gage que tu la veux en français, en plus?...»

CHEZ VOUS?

Où en êtes-vous avec la francisation de votre entreprise?

- Si votre entreprise a **moins de 50 employé-e-s**, respecte-t-elle intégralement les articles exécutoires de la loi 101 contenus aux chapitres VI et VII sur la langue de travail?
- Si votre entreprise compte **50 employé-e-s et plus**, possède-t-elle un certificat de francisation délivré par l'Office de la langue française attestant qu'un programme de francisation y est appliqué?
- Si votre entreprise compte **100 employé-e-s et plus**, existe-t-il un comité de francisation, formé de six personnes dont le tiers représente les travailleuses et les travailleurs, responsable de l'implantation et de la réalisation d'un programme de francisation au sein de l'entreprise?
- Considérez-vous que la francisation est **complètement acquise** dans votre entreprise au niveau des communications internes et externes, au niveau de l'affichage, de la rédaction des offres d'emploi, des conventions collectives, des manuels d'instruction concernant la machinerie, l'outillage, l'informatique, la robotique, etc.?
- Auriez-vous besoin de soutien en francisation?
- Si oui, saviez-vous que la CSN met à la disposition de ses membres un service de consultation en francisation? Vous pouvez le consulter en téléphonant au (514) 598-2168.

OUI NON

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

Un programme de francisation, ça sert à quoi?

- À généraliser la connaissance du français en s'assurant que tous les membres de la direction et du personnel ont une bonne connaissance du français.
- À établir une politique globale pour que l'entreprise devienne fonctionnelle en français à tous les niveaux hiérarchiques.
- À établir toutes les communications en français entre les personnes et les services au sein de l'entreprise.

- À franciser tous les documents officiels et de gestion circulant dans l'entreprise.

- À faire du français la langue des communications avec la clientèle, les fournisseurs et le public.

- À doter l'entreprise d'une politique d'embauche, de promotion et de mutation afin qu'elle devienne fonctionnelle en français à tous les niveaux.

- À favoriser l'utilisation d'une terminologie française au sein de l'entreprise.

- À franciser la publicité destinée aux consommateurs francophones du Québec.

Lorsque l'entreprise a terminé l'implantation de son programme de francisation, elle peut alors recevoir son certificat permanent de francisation attestant que la francisation a atteint un niveau satisfaisant.

Les grandes entreprises doivent cependant soumettre un rapport annuel de francisation à l'Office de la langue française.

L'intégration des immigrants: une responsabilité syndicale

Plusieurs s'accordent à dire que la démographie est au coeur du destin du peuple québécois. Des études ont en effet révélé qu'au cours des quinze prochaines années, l'immigration assumerait notre avenir démographique. Pourquoi? Parce que le Québec a battu le record occidental de la dénatalité.

Selon le démographe Michel Paillé du Conseil de la langue française, l'immigration accrue, liée au problème de la chute de fécondité des Québécois amènera les immigrants et leurs descendants à former rapidement une part de plus en plus grande de la population du Québec.

Il est aussi important de noter que de plus en plus d'immigrants ne connaissent pas le français lorsqu'ils viennent s'établir au Québec, et que les allophones - ils ne parlent ni l'anglais, ni le français-continuent de s'intégrer à la communauté anglophone dans une proportion de 70%, dans la région montréalaise. Ailleurs au Québec, on observe le

phénomène inverse: ils s'intègrent à la communauté francophone dans une proportion de 75%.

Il ne faudrait toutefois pas les culpabiliser de les voir choisir de vivre en anglais lorsqu'ils arrivent chez nous, car notre fragilité politique, économique et linguistique nous rend bien peu attrayants. Il nous revient donc d'établir des règles strictes et claires, tant sur le plan social que politique, afin de renverser le processus.

«L'effort que l'on doit consacrer comme collectivité pour résoudre la problématique actuelle de l'intégration des immigrants passe par le premier pôle d'attraction: les lieux de travail. Il est de plus impératif de rendre le français accessible, assimilable, voire incontournable, et cela, à partir de la réalité quotidienne des gens, c'est-à-dire au travail ». (Gérald Larose)



LES SYNDICATS, PARTENAIRES DE LA FRANCISATION

La motivation des travailleuses et des travailleurs dans les entreprises est indispensable pour que la francisation devienne un processus irréversible au Québec.

Le responsable syndical pour la cause du français joue donc un rôle essentiel pour sensibiliser ses camarades et la direction de l'entreprise.

C'est grâce à ses efforts qu'une conscience sociale linguistique verra le jour dans les milieux de travail.

Le responsable est une personne-ressource importante pour la cause de la langue française. Trop souvent, dans le passé, le travail de celle ou de celui qui s'intéressait à cette question était marginalisé par rapport aux activités syndicales habituelles. Il serait donc important que la cause du français intéresse un militant ou une militante déjà impliqué-e syndicalement. De cette façon, le droit au français pourrait devenir aussi important que les autres droits des travailleurs.



ÇA S'IMPOSE!

375 ans d'ancienneté

Le français au travail

S'IMPOSE!

LE FRANÇAIS AU TRAVAIL,

Bulletin de liaison de la Confédération des syndicats
syndicaux et des représentants syndicaux au sein
Volume 1, numéro 1, 1^{er} trimestre 1988.

LA FRANCISATION I UN DÉFI PERMANENT

Malgré une amélioration réelle du statut du français comme langue de travail au Québec, la francisation des entreprises amorcée il y a dix ans, se réalise encore péniblement à cause du pouvoir de traction important qu'exerce la langue anglaise dans le secteur de l'économie québécoise. Alors qu'un bilan positif des gains linguistiques enregistrés dans les milieux de travail peut expliquer un certain relâchement au niveau de la vigilance, certains enjeux sont venus compromettre les objectifs de la Charte de la langue française et perturber la paix linguistique au Québec.

Il suffit d'analyser les conséquences politiques et socio-économiques de l'accord de Meech, de l'entente de libre-échange entre le Québec et les États-Unis, de l'avènement des nouvelles technologies dans les milieux de travail, des contestations judiciaires des «irrités», de l'apathie du gouvernement Bourassa, du dossier de la langue, etc., pour réaliser que les acquis linguistiques de la collective sont menacés. Il y a donc lieu de se méfier de la loi 101, déjà très ébranlée, pour

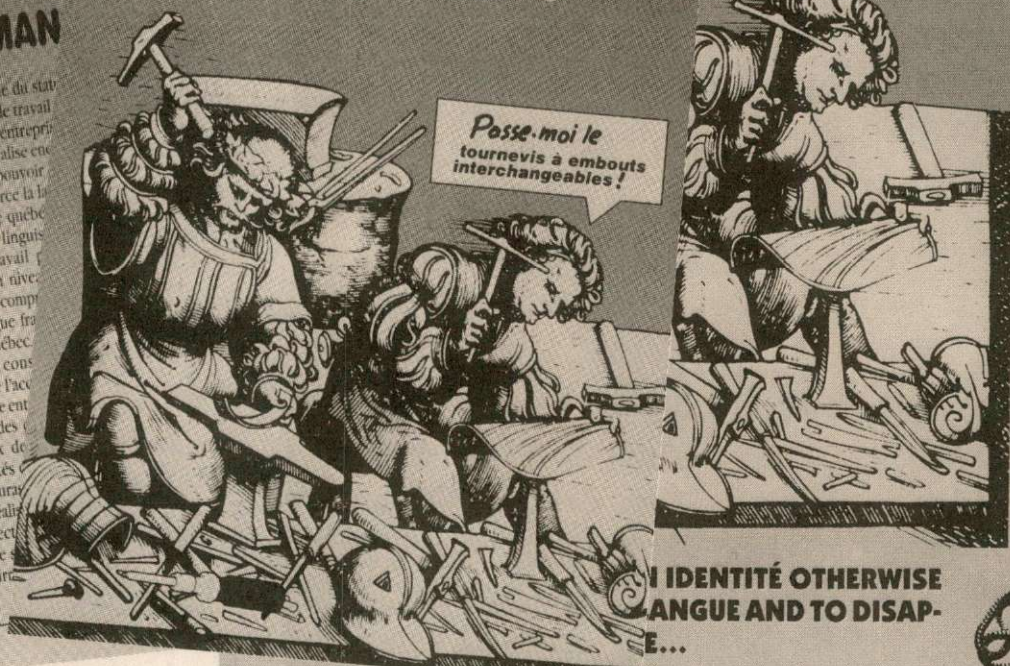
LE FRANÇAIS AU TRAVAIL!

375 ans d'ancienneté



Passe-moi le
tournevis à embouts
interchangeables!

Passe-moi le
tournevis à embouts
interchangeables!



IDENTITÉ OTHERWISE
LANGUE AND TO DISAP-
E...

Service de l'information/francisation CSN
Janvier 1988



Conçus spécialement pour soutenir le travail de francisation des syndicats au sein des entreprises, le guide *Le français au travail, 375 ans d'ancienneté*, l'affiche et le bulletin de liaison *Le français au travail, ça s'impose!* sont disponibles au Service de la documentation de la CSN, 1601, avenue de Lorimier, Montréal H2K 4M5; téléphone: (514) 598-2151.

Iles-de-la-Madeleine

Grève générale aux Mines Seleine!

Les 140 travailleurs des Mines Seleine, aux Iles-de-la-Madeleine, ont déclenché la grève générale, le mercredi, 5 avril, pour obtenir la parité salariale avec d'autres syndiqués oeuvrant dans des mines du Québec.

Des votes clairs

Quelques jours auparavant, les syndiqué-e-s ont été unanimes à rejeter le projet de convention de leur employeur. Ils ont ensuite voté, dans une proportion de

94%, en faveur du déclenchement de la grève générale au moment jugé opportun. Les deux votes ont été pris à scrutin secret.

Les demandes

Les syndiqués des Mines Seleine touchaient, en moyenne, au moment du déclenchement du conflit, 12.19\$ de l'heure. Pour une convention collective d'une durée de deux ans, ils revendiquent des hausses salariales de l'ordre de 4.25\$ de l'heu-



re. Les travailleurs exigent aussi l'amélioration de la prime d'équipe, l'amélioration de leur régime de vacances, l'augmentation du nombre de journées fériées de 11 à 12, l'augmentation du nombre de congés mobiles de un à trois, la création d'une prime pour le travail sous-terre, la création d'une banque de congés de maladie, inexistante pour le moment. Les Mines Seleine appar-

tiennent, depuis plus d'un an, à la compagnie Canadian Salt, une division de la compagnie américaine Morton Thiokol, dont les bureaux sont à Chicago. Canadian Salt met en marché le Sel Windsor. Le sel provenant des Mines Seleine sert pour le déglacage des routes du Québec.

Dernière heure: le syndicat a demandé la conciliation.

Assurance-

chômage

Mulroney à contre-courant

En coupant 1,3 milliards\$ de prestations par année du régime canadien d'assurance-chômage, le gouvernement conservateur indique clairement qu'il a choisi de faire payer aux travailleuses et aux travailleurs les frais de sa lutte au déficit.

Pour la CSN, qui faisait connaître le 11 avril une première réaction à ce projet, cette nouvelle politique aura des effets désastreux dans plusieurs régions marquées par un taux de chômage élevé. «Ce sont surtout les régions caractérisées par des emplois de type saisonnier qui seront les plus pénalisées», a déclaré la vice-présidente Céline Lamontagne.

Sans compter, a-t-elle ajouté, que cette nouvelle politique aura pour effet direct d'augmenter sensiblement la pression sur les coûts de l'assistance sociale. «Le Québec, en particulier, va écopier grandement et M. Bourassa devrait s'élever contre cette politique qui aura des effets négatifs sur son

propre budget », a estimé Céline Lamontagne.

La CSN considère que c'est toute la philosophie du rapport de Grandpré qui s'applique ici. «C'est tragique, mais ce sont les chômeurs qui seront appelés à financer la plupart des programmes d'ajustement au libre-échange, anciens et nouveaux», a-t-elle précisé. En effet, c'est dorénavant la caisse de l'assurance-chômage qui sera appelée à financer pour 450 millions\$ de programmes qui devraient plutôt l'être par le gouvernement lui-même.

«Façon détournée d'abaisser son déficit aux frais des moins bien nantis», a soutenu

la vice-présidente.

Pris en flagrant délit de n'avoir pas tenu parole en trahissant ses engagements électoraux, M. Mulroney, estime la CSN, devra tôt ou tard payer le prix de ce genre de décision.

En augmentant de 6 à 12 semaines le délai de carence dans le cas où on est congédié ou que l'on quitte volontairement son emploi, en réduisant d'environ 10 pour cent le niveau des dépenses du régime, en transférant aux provinces les coûts sociaux de ces coupures, en allongeant le nombre de semaines nécessaires pour se qualifier et en réduisant le nombre de

semaines où les prestations seront versées, le gouvernement conservateur indique à quelle enseigne il loge véritablement.

L'importance des reculs vient effacer complètement les rares améliorations, comme celles s'appliquant aux congés de maternité et aux travailleuses et travailleurs âgés. «C'est tout de même curieux de constater que le gouvernement Mulroney prend cette direction alors que les gouvernements occidentaux semblent avoir stoppé les actions s'inscrivant dans la vague du reaganisme et du thatcherisme», a déploré Céline Lamontagne.



Un objectif pour tout le mouvement syndical: Une loi anti-scabs au fédéral

«Au Québec, la loi anti-scabs a permis la pacification des conflits de travail. Elle a aussi forcé les patrons à négocier et à signer des conventions collectives rapidement. Quant aux conflits de travail, ils sont plus courts».

C'est ce que le président de la CSN Gérard Larose a déclaré aux quelque 200 personnes présentes à la manifestation soulignant l'ouverture des travaux parlementaires de la Chambre des Communes, à Ottawa, l'après-midi du 3 avril. Les manifestant-e-s étaient venus de Montréal et de Québec pour rejoindre les 25 marcheurs, en conflit contre Voyageur depuis plusieurs mois, partis de Montréal six jours plus tôt pour réclamer l'enchâssement de dispositions anti-bri-seurs de grève dans le Code fédéral du travail. Le Code québécois, on le sait, contient de telles mesures depuis plus de 10 ans.

Chapeau aux marcheurs!

Le président de la centrale syndicale a félicité les marcheurs en ces termes: «Je dis chapeau à ce groupe de marcheurs et de marcheuses qui ont porté cette revendication partagée par tout le mouvement syndical du Canada».

Le vice-président Roger Valois a pour sa part estimé que le député-homme d'affaires Paul Martin Jr., dont les aspirations à la chefferie du Parti libéral du Canada sont bien connues, «n'est pas digne d'être chef d'un parti, et encore moins de diriger un pays». Roger Valois a aussi rappelé que, fait assez rare, Voyageur a été récemment reconnue coupable, par le Conseil canadien des relations de travail, de négociations de mauvaise foi avec le Syndicat des employé-e-s de bureau.

Le président du nouveau Syndicat canadien des facteurs et des postiers, Jean-



Claude Parrot, présent à ce ralliement, a pour sa part accusé Paul Martin Jr. de se cacher derrière le gouvernement fédéral et de profiter de l'absence de loi anti-bri-seurs de grève. Il a rappelé que les membres de son syndicat ont déjà goûté à la médecine du gouvernement, qui a lui-même fait appel à des scabs lors de leurs conflits de travail. Jean-Claude Parrot a assuré

les syndiqué-e-s de Voyageur de l'appui de son syndicat.

Le président de la Fédération nationale des communications, Maurice Amram, a quant à lui illustré les effets de cette carence du Code par l'énumération des longs conflits de CHNC-New-Carlisle (37 mois) Radio-Mutuel (22 mois), Télé-Métropole (15 mois), CKVL (8 mois), etc...

Le député néo-démocrate

de Saskatoon-Dundurn, M. Ron Fisher, était aussi sur place pour accueillir et saluer les marcheurs de Voyageur. Le 29 mars, le député conservateur de la circonscription de Richelieu, M. Louis Plamondon, favorable à une loi anti-scabs dans le Code fédéral, avait appuyé les syndiqué-e-s en marchant au moins une heure avec eux.

Reynolds de Baie-Comeau

Le syndicat a le feu vert!

Les représentants du Syndicat national des employés de l'aluminium de Baie-Comeau ont maintenant le feu vert pour reprendre les négociations avec la compagnie Reynolds. Les pourparlers entre les deux parties ont été interrompues, à l'automne 1988, à la suite d'une campagne de maraudage des United Steelworkers of America. L'enquêteur du ministère du Travail a informé le syndicat CSN qu'il était toujours demeuré majoritaire durant la période de changement d'allégeance syndicale permise par le Code du travail, entre le premier et le 31 décembre 1988. Ce qui a obligé les Métallos à renoncer à représenter ces travailleurs.

250 nouveaux emplois

Les quelque 1,400 travailleurs de l'aluminerie Reynolds de Baie-Comeau, sur la Côte-Nord, sont affiliés à la Fédération de la métallur-

gie depuis 28 ans. L'agrandissement de l'usine, au coût de 500 millions \$, devrait créer 250 nouveaux emplois.

Les négociations devaient reprendre vers le 10 avril, a

fait savoir le président du syndicat Bernard Sirois. À l'automne, les syndiqués ont adopté un projet de convention collective qui vise essentiellement à améliorer le fonds de pension, l'ancienneté, ainsi que la rémunération des employés temporaires et des remplaçants de vacances, la formation professionnelle et les conditions de santé-sécurité. De plus, les travailleurs désirent protéger leurs emplois en limitant la sous-traitance. Le salaire horaire moyen est actuellement de 17.50\$, soit 1.00\$ de l'heure de plus que le salaire de leurs confrères dans d'autres alumineries. La convention collective est échue depuis le 28 février dernier.



Garderies: deuxième débrayage

La grande majorité des 135 syndicats CSN de garderies à but non lucratif, regroupant quelque 2 000 employé-e-s, ont débrayé le 7 avril pour dénoncer la lenteur de la ministre déléguée à la condition féminine, Mme Monique Gagnon-Tremblay, à donner suite à leurs demandes. Les syndiqué-e-s revendiquent l'amélioration des conditions de travail et des salaires. Ils touchent, en moyenne, \$8.50 de l'heure. La formation et les régimes d'avantages sociaux font également l'objet de négociations avec le gouvernement. Le vendredi, 3 février, quelque 3 000 personnes étaient réunies devant l'Assemblée nationale, à Québec, pour manifester leur opposition à l'énoncé de politique présenté par la ministre Gagnon-Tremblay. Des arrêts de travail sont aussi prévus pour le 19 et le 27 avril. Au moment de mettre sous presse, ces dates restaient à confirmer.

Encore des abus policiers!

Des agents de la Sûreté municipale de Québec ont posé, le 11 avril, des gestes que les délégué-e-s au Conseil central, qui participaient à une manifestation pacifique d'appui au Terminus Voyageur, ont du mal à s'expliquer.

Les policiers ont procédé à l'arrestation du premier manifestant à leur tomber sous la main et lui ont passé les menottes. Fonçant ensuite sur le groupe avec leur automobile, ils ont arrêté un deuxième délégué, lui appliquant le même type de prise de cou que celle utilisée à l'endroit de Gaston Harvey.

L'assemblée générale a condamné ces gestes abusifs et demandé aux autorités municipales de faire en sorte qu'ils cessent. «Pourquoi tant d'acharnement contre des grévistes qui ne réclament que de pouvoir négocier?», a demandé la présidente Nicole Madore.



flambeau de la lutte pour la langue française au Québec. Les syndicats sont, quant à eux, un instrument, pas le seul, mais un instrument important pour nous assurer de travailler en français au Québec ».

Plusieurs manifestations

Depuis la marche historique du 12 mars, à Montréal, en faveur de la loi 101 et pour le retrait de la loi 178, la région industrielle de Sorel-Tracy a été le théâtre d'autres manifestations. Ainsi, le 14 mars, pas moins de 400 étudiant-e-s du Cegep et de l'école Bernard-Gariépy sont descendus dans les rues du centre-ville de Sorel.

Le silence est de rigueur

A Bernard-Gariépy, les élèves ont gardé le silence durant deux jours, les 16 et 17 mars. C'était leur réponse au «*Je n'ai pas de leçons de patriotisme à recevoir de vous*», lancé par le premier ministre Robert Bourassa, aux représentants du Mouvement Québec Français lors de la rencontre du 14 mars. Pour l'étudiant Martin Comeau, le message de M. Bourassa équivalait à un «*taisez-vous*». D'où la grève du silence.

Pour la Loi 101 50 heures d'impro à Tracy!

Les équipes d'improvisation théâtrale du Cegep Sorel-Tracy et de l'école secondaire Bernard-Gariépy, à Tracy, ont accompli, durant la fin de semaine de Pâques, un véritable marathon d'une durée de 50 heures pour sensibiliser la population à la langue française et à l'importance de faire respecter la loi 101 au Québec.

«Nous aimons notre langue...»

Un des organisateurs de l'événement, le cégepien Jo-

nathan Valois, le fils du vice-président de la CSN, a déclaré: «*Par notre action, nous avons voulu démontrer que nous, les jeunes, aimons notre langue et sommes prêts à la défendre* ».

En dépit du congé pascal et d'une température superbe, de nombreuses personnes se sont rendues sur place, au Centre culturel de Tracy, pour encourager les équipes et donner 1.01\$ pour la cause du français.

Des personnalités des milieux nationaliste, politique et syndical ont adressé la parole aux joueurs et aux spectateurs lors de l'ouverture du marathon. La CSN était représentée par son vice-président Roger Valois, lequel a déclaré: «*C'est encourageant et sécurisant de voir les jeunes reprendre, après notre génération, le*

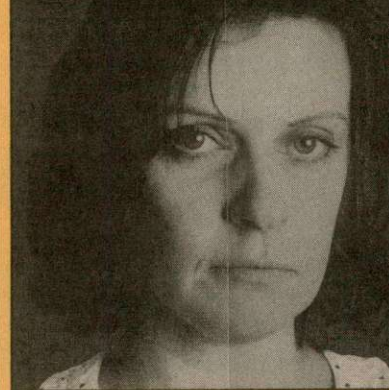
Briser le cercle vicieux

Au cours des dernières années, les cas de burnout se sont multipliés dans les milieux de travail. Cependant, les employeurs et la CSST se refusent à le reconnaître comme maladie professionnelle, même s'il est intimement lié à l'organisation et aux conditions de travail.

Des recherches ont démontré que cette maladie peut atteindre tout travailleur ou travailleuse, indépendamment de sa formation, de son emploi, ou même de son rang dans la hiérarchie. On sait également qu'elle comporte différentes phases de développement, d'où l'importance de la détecter rapidement, afin d'en empêcher le développement.

Dans le but de faire le point sur la question de l'épuisement professionnel et d'identifier les moyens de le prévenir, la CSN organise un forum sur cette question, qui se déroulera à l'Université de Montréal les 12 et 13 mai prochains. Cet événement fait suite à la décision, votée par le dernier congrès de la CSN, d'organiser, principalement à l'intention des membres exerçant des professions d'aide au sein des fédérations du secteur public, un forum sur le burnout qui serait un moment privilégié pour tenter, ensemble, de briser le cercle vicieux de l'impuissance.

Qu'est-ce qui fait que j'en suis rendue là?



Les petites

Histoire ouvrière

Le prochain colloque du RCHTQ (Regroupement des chercheurs et chercheuses en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec) aura lieu le 28 avril prochain à compter de 8h30, au 2323 rue de Rouen (Métro Frontenac). Le programme comprend deux ateliers sur «*Le quartier ouvrier et son histoire*» et la projection du film *La P'tite Bourgoigne* de Pierre Véronneau, suivie d'une table ronde.

Renseignements:
(514) 769-4001.

Le français au travail ça s'impose!

Tenter de *localiser* quelqu'un peut parfois s'avérer une tâche difficile, surtout lorsqu'on sait que ce verbe s'applique à un phénomène ou à un événement, mais jamais à une personne. On localise une épidémie, un conflit quand on les circonscrit, qu'on les empêche de s'étendre; mais on cherche à joindre quelqu'un, à le trouver, à l'atteindre ou même à le toucher. Une personne ou une entreprise n'est pas non plus *relocalisée*; elle n'a pas procédé à sa *relocalisation*, car ces mots n'ont pas ce sens-là; selon le contexte, on dira qu'elle déménage, qu'elle est déplacée ou qu'elle a une nouvelle adresse. Ajoutons que le nom location n'a pas le sens de lieu, endroit, site, emplacement comme c'est le cas pour le terme anglais *location*; il signifie uniquement «*action de louer*». Le terme anglais *local* se traduit généralement par *section* dans le cas d'une association ou d'un syndicat et par *poste* dans celui des communications téléphoniques.

Exemple: La section montréalaise de notre association doit se réunir ces jours-ci.

Le numéro de téléphone est toujours le même, seul le poste a changé. Si vous retenez ces quelques observations, vous n'aurez qu'à vous en louer!

Louis Blackburn

Grève des cols bleus de Rimouski

« Il est inacceptable et inqualifiable qu'en 1989 la ville de Rimouski refuse un statut d'emploi à des personnes qui travaillent pour elle depuis cinq, 10 ou 15 ans pour procurer des emplois d'été aux enfants des cadres et des conseillers ».

Népotisme

Le vice-président de la CSN Roger Valois n'a pas mâché ses mots, lors d'une récente soirée de solidarité, pour dénoncer le népotisme de l'administration municipale de Rimouski. Les quel-

que 140 cols bleus de la municipalité sont en grève depuis le 27 janvier pour revendiquer la sécurité d'emploi. Les syndiqués sont actuellement répartis en permanents, réguliers, saisonniers et surnuméraires. Aucun mécanisme ne leur permet de passer d'un statut à l'autre!

Michaud en Floride!

Roger Valois a aussi accusé le maire de Rimouski, M. Philippe Michaud, de faire preuve d'indécence en passant un mois sur les plages de Floride alors que ses manda-

taires n'ont pas une complète marge de manoeuvre à la table de négociations.

Un appui important

Les cols bleus de Rimouski ont reçu un appui important, ce premier avril. Avant de participer à une soirée de solidarité, des centaines de personnes ont manifesté avec eux dans les rues de la ville, dans l'après-midi. Les travailleurs ont aussi l'appui de la presque totalité du clergé de Rimouski, dont un des membres, l'abbé Rosaire Dionne, a défilé avec eux.



Carmen Quintana: présente!

Le 2 juillet 1986, une grève générale de deux jours est prévue au Chili. Ce jour-là, alors qu'ils se rendent à une manifestation, Carmen Gloria Quintana et Rodrigo Rojas De Negri, un jeune photographe, sont arrêtés par des militaires.

Après les avoir insultés et frappés à coups de pied et de crosses de fusils, les soldats versent de l'essence sur leur tête et leur jettent une allumette. On connaît la suite: Carmen Quintana vient au Québec se faire soigner et entreprend une campagne de dénonciation contre le régime répressif du général Pinochet au Chili.

Un livre relatant la vie de Carmen Quintana, écrit par un professeur en travail social de l'UQAM, André Jacob, vient tout juste de paraître aux éditions **La Rose Blanche**. A partir de plusieurs documents et des témoignages de plusieurs personnes, dont Carmen Quintana, l'auteur a retracé les événements qui ont marqué la vie de celle qui constitue pour plusieurs le symbole vivant de la résistance chilienne.

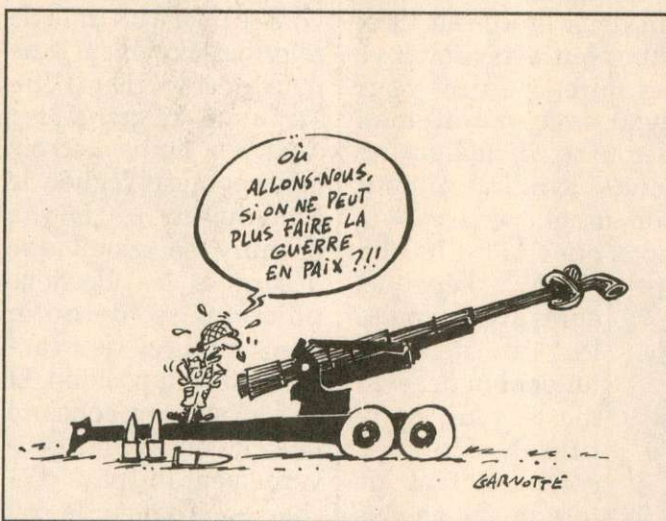
Carmen Gloria Quintana présente! est disponible au coût de 14,95 \$ au Service de la documentation de la CSN, 1601 de Lorimier, Montréal, H2K 4M5 (ajouter 2 \$ pour les frais de poste).

Pour chaque livre acheté au Service de la documentation, 15% des recettes sont envoyés au Comité des femmes chiliennes de Montréal qui utilise ces montants pour sa campagne de parrainage des femmes prisonnières politiques du Chili.

La paix sort gagnante

Alain Verdier, promoteur pour la société belge Belcan Technologies Inc., aspirait à transformer un territoire situé à Ste-Anne-du-Lac, au nord de Mont-Laurier, en champ de tir privé à louer, pour des tests d'armes, au ministère de la Défense du Canada, à des producteurs d'armes canadiens, et même à des gouvernements étrangers et à leurs entrepreneurs.

Alain Verdier devra garder la paix. La Commission municipale du Québec a décidé, en effet, de maintenir l'interdiction émise par le ministère de l'Environnement concernant l'établissement d'un champ d'essais balistiques à Ste-Anne-du-Lac. Dans son jugement, la Commission reconnaît le bruit comme un contaminant préjudiciable à l'environnement et estime



que le projet Verdier met en péril le droit à la qualité de l'environnement reconnu par la loi sur la qualité de l'environnement; ce projet, déclare encore la Commission, n'offre aucune garantie suffisante pour la sécurité des personnes qui fréquentent le territoire.

En reconnaissant officiellement le droit à un envi-

ronnement de qualité, la Commission a donné raison à tous les groupes de la région, dont le Conseil central CSN de l'Outaouais, qui s'étaient mobilisés autour du comité des citoyens et citoyennes de Ste-Anne-du-Lac pour empêcher que leur territoire ne devienne « de la bouillie à canon ».

Invitation à toutes

Le Centre de Santé des femmes de Montréal, situé au 16 est, boul. St-Joseph, met à la disposition des intéressées un centre de documentation spécialisé en santé des femmes, ouvert tous les mardis de 9 à 12 h et de 13h30 à 17 h. Pour tout renseignement: 842-8903 ou 842-8904, après 13h30.

Le centre de documentation invite les femmes à deux ateliers-conférences. Le premier aura lieu le mardi 25 avril de 18 à 20 heures, au CLSC Centre-Ville, 1199 Bleury, salle Mi-temps (accessible aux femmes handicapées) sous le thème « Corps-images, oppression par les apparences », avec

Renée Ouimet et les femmes du Centre de Santé. Le second porte sur l'« Avortement » et se tiendra au Centre de Santé des femmes le mardi 9 mai de 18 h à 20 h, et prendra la forme d'échanges sur les pratiques au Centre de Santé et en milieu hospitalier avec Lise Gratton, infirmière, et l'équipe du Centre de Santé.

Teamsters: l'Histoire se répète?

par Clément Trudel *

Dave Beck, grand chef respectable des Teamsters, dans les années 50 - on l'a vu photographié en compagnie d'Eisenhower - fut finalement coincé pour corruption, pour avoir détourné des fonds syndicaux. Qui avait fait ce travail de détective? Le jeune Robert Kennedy, conseiller de la commission présidée par le sénateur McClellan, et ses enquêteurs qui croyaient à l'époque oeuvrer pour que des mesures correctives soient mises en place. Kennedy raconte avec la verve d'un romancier, dans *The enemy within*, les péripéties de cette enquête



Jimmy Hoffa

de trois ans qui mit à découvert les agissements malhonnêtes d'au moins 15 avocats et de 50 compagnies impliquées dans ce que l'on connaît aujourd'hui comme le gangstérisme syndical:

un comportement de *mafiosi*, une industrie qui exploite les jeux de hasard et qui allait, dans certains États comme la Floride, jusqu'à encourager le maintien de la ségrégation raciale.

Le plus connu des bandits ayant été portés à la tête des Teamsters est Jimmy Hoffa - disparu en 1976, coulé dans le ciment, qui sait? Hoffa perdit deux procès en 1964, l'un pour avoir soudoyé un juré, l'autre pour avoir, avec six collègues, détourné \$1 million des fonds syndicaux pour son usage personnel (à noter que l'AFL-CIO s'efforça à l'époque, après avoir expulsé les Teamsters, de lutter pour des syndicats plus «propres»). Hoffa a comparu tant de fois que, une fois les événements passés, on crut le sujet excellent pour en fabriquer une mini-série à la télévision! Il y avait aussi des gibiers secondaires, comme Gus Zapas qui avait été arrêté au moins 40 fois à Chicago, mais pouvait tout de même décrocher un poste important dans le chapitre des Teamsters de l'Indiana.

C'est un détour un peu long pour en arriver à l'actualité récente. À la mi-mars, un règlement intervient entre la Fraternité internationale des Teamsters et le gouvernement américain qui avait

intenti (en 88) une poursuite civile contre les 18 dirigeants des Teamsters - au nombre desquels le sénateur canadien Edward Lawson, toujours vice-président international des Teamsters - dirigeants qui, selon Washington, auraient conclu un «pacte du diable» avec le crime organisé. Oublions tout. Page tournée. Les Teamsters vont se plier à un train de réformes! Fort bien! Je ne peux m'empêcher d'être sceptique. Le grand chef canadien Louis Lacroix jubile et une déléguée de Vancouver, Diana Kilmury, se réjouit que désormais les élections puissent se dérouler avec, en lice, des candidats de l'opposition. Et M. Lawson a pu conclure une entente avec le gouvernement du pays d'à-côté: en échange de son appui à la lutte anti-corruption, on laissait tomber son nom de la liste des dix-huit intimés. Lawson verra sans doute son nom sur un bulletin de vote (à côté de celui de Lacroix?) pour la direction des Teamsters canadiens.

Je m'y perds un peu maintenant. J'avais commencé à comprendre, à démêler les vaillants shérifs des méchants cow-boys, des aspirants vertueux, lorsque soudain, je repense au fait que Jackie Presser, ancien big boss des Teamsters (mort le 9 juillet 1988, trois jours avant sa comparution - l'accusation était de racketteering et de détournement de fonds) avait, de 1974 à

1983, été informateur du FBI!

Plus de 30 ans après l'enquête à laquelle contribuait Robert Kennedy, on m'apprend que la police avait enfin infiltré, au sommet, ce syndicat américain devenu synonyme de corruption. Le directeur adjoint des enquêtes au FBI, Oliver Revell, va même jusqu'à dire qu'une fois à la tête des Teamsters, Presser continua à fournir volontiers des informations sur les pratiques de corruption. Un proverbe américain dit: *If you can't beat them, join them!* J'émetts l'hypothèse que le FBI a mis en application le dicton, qu'il a patiemment monté sa preuve avant que ne soit intentée la poursuite. Et hop! Le ballon se dégonfle, on ne saura que quelques bribes de cet autre roman juteux. Tout le monde se refait une vertu. C'est un peu court pour que je m'en satisfasse. Y a-t-il un Teamster de la base qui se pose des questions? Je le comprends.

Leonardo Sciascia a beaucoup écrit sur la mafia sicilienne qui ne serait, en somme, qu'une solution alternative au pouvoir, qu'elle concurrence plutôt que de vouloir l'abattre. Les plus corrompus des Teamsters, même s'ils n'ont pas lu Sciascia, agissent un peu comme ces *mafiosi* pour lesquels l'important est de paraître honorables et d'encenser la vertu. Ce sont des joueurs des grandes ligue!

*Clément Trudel est journaliste au journal *Le Devoir*.



Manifestation à Bastia, le 20 mars.

Corse

Une affaire, disons... corsée

Depuis le 20 février, vingt-et-un mille fonctionnaires de ce département français poursuivent une grève en vue d'obtenir une prime d'éloignement d'environ 200\$ par année. Des manifestations répétées et largement suivies, notamment à Ajaccio et Bastia, des affrontements violents avec les policiers, l'appui de commerçants, d'enseignants et de travailleurs du secteur privé laissent supposer que la revendication est bien ancrée. Mais il y a plus, beaucoup plus. Cette grève ressemble à s'y méprendre aux Fronts communs intersyndicaux qu'a connus le Québec des années 70 avec son arrière fond nationaliste. C'est que depuis vingt ans, en Corse, on se bat pour que tous les pouvoirs soient rapatriés de la France. Dans ce contexte, une grève générale, précédée de huit années d'actions terroristes du FLNC (Front de libération nationale corse) risque d'avoir des répercussions profondes. C'est d'ailleurs le sens des propos de Bernard Trajani, secrétaire national du Syndicat des travailleurs corses (STC), tels que

rapportés par le journal *Libération*: «Le fond du problème est autant politique qu'économique. Ce qui est sûr, c'est que cette grève est une opportunité pour aboutir à des solutions globales».

Suède

Des banques syndicales

Les syndicats suédois menacent les banques du pays de boycottage si elles continuent à facturer de plus en plus cher les services fournis à leurs membres. La puissante centrale syndicale LO songe même à créer son propre établissement financier. Une idée, on le sait, qui a déjà fait son chemin à la CSN, avec les caisses de Montréal et de Québec.

Le Monde

Les réfugiés de la misère

Le monde compte actuellement 12 millions de réfugié-e-s. Mais les pays où règne l'abondance maintiennent des critères d'admission tout à fait inadéquats pour faire face à la situation. La convention de l'ONU à ce sujet date en effet de 1951 et concernait principalement des gens fuyant les pays de l'Est à cause de persécutions.

U T R E S

De nos jours, neuf dixièmes des réfugiés viennent du Tiers-Monde et fuient la misère et les violences collectives. Mais nos pays se ferment à l'appel de ces gens. En Suisse, pour prendre un exemple, avant cette décennie, 70% des demandes des réfugiés étaient acceptées; aujourd'hui, le taux d'acceptation est de...7%. D'ailleurs, selon les chiffres du Haut Commissariat pour les réfugiés, le taux d'acceptation des réfugiés à l'échelle des pays industrialisés se situe entre 7 et 14%.

Japon

Un sept, un huit, un trois

La traditionnelle «offensive du printemps» des syndicats japonais a trouvé son thème dominant: «les salariés doivent profiter de la santé florissante de l'économie du pays». La centrale Rengo (5 millions six cent mille membres) réclame une hausse moyenne de 7% pour 1989-1990. L'autre centrale, SOHYO (quatre millions de syndiqués, principalement chez les fonctionnaires) demande de son côté une hausse de 8%. Les employeurs parlent, eux, de...3%.

RFA

Bien tard, la retraite!

Les Allemands nés après 1952 devront travailler jusqu'à soixante-cinq ans s'ils veulent bénéficier d'une retraite à taux plein. Raison de cette récente législation? En

l'an 2000, la part de la population active aura été considérablement réduite du fait du vieillissement de la population. Et tous sont d'accord.

Corée du Sud

Durs, les affrontements

L'arrestation de 700 grévistes aux chantiers navals HYUNDAI, le 30 mars dernier, traduit bien le climat de confrontation et d'injustice qui perdure dans ce pays. Sur ce chantier, 2 600 travailleurs se battent depuis décembre 1988 pour obtenir, entre autres, que la semaine de travail passe de 48 à 44 heures. Il est heureusement démontré qu'un patronat inflexible engendre une classe ouvrière irréductible. L'an dernier, dans ce pays, les arrêts de travail ont entraîné des pertes de 4,4\$ milliards (U.S.) et cette année, la puissante Fédération coréenne des syndicats (1,5 millions de membres, 6 500 syndicats) entend réclamer des hausses de 26,8%.

Chine

Un homme isolé

Depuis dix ans, Wei Jingsheng croupit au fond d'une cellule isolée d'une prison de la région ouest de la Chine. Son crime? Avoir voulu le rétablissement de la démocratie dans ce pays de plus d'un milliard d'habitants. Son père l'a renié, sa fiancée l'a abandonné et aucun détenu ne peut l'approcher. Une pétition circule auprès des intellectuels du monde pour son amnistie.

PARLONS MÉDIAS ÇA PRESSE!



par Jacques Guay

Quand La Presse ajuste ses valeurs

« Notre société a grandement besoin d'ajustement dans ses valeurs. »

Comment ne pas applaudir à cette affirmation qui, à cause même du poste occupé par celui qui l'a écrite, a tout d'une déclaration de principes?

Ce n'est pas le premier chef syndical venu qui parle, c'est un homme éminemment responsable, nul autre que l'éditeur adjoint de *La Presse*, Claude Masson, dans un éditorial paru le lundi 3 avril et intitulé *L'affaire Bergeron: du pain et des jeux!*

Après avoir rappelé, fort justement, que « le sport n'est jamais que du sport! », M. Masson constate: « L'affaire Michel Bergeron vient de démontrer une fois de plus que le sport transporte toutes sortes de valeurs. Mais aussi que le sens des valeurs est parfois disproportionné ».

Puis il conclut: « Parce qu'un instructeur de hockey est congédié, il a droit à tous les égards. Quand un modeste travailleur est con-

gédié, quand un pauvre malade meurt sur un lit d'hôpital, quand un démuné ne peut manger plus d'un repas par jour, quand une famille éclopée vit du bien-être social, on en parle à peine. Notre société a grandement besoin d'ajustement dans ses valeurs ».

Et c'est tout, plus rien. À sa place, j'aurais été tenté d'ajouter: « Et nos médias, donc!... »

Parce qu'enfin, par les choix qu'ils font dans leur couverture de l'actualité, parce qu'ils décident de privilégier, par ce qu'ils jouent en manchette et ce qu'ils relèguent en page des décès, les médias contribuent à « ajuster » les valeurs.

Et lorsqu'ils cèdent à la facilité de n'offrir à leur public que ce qu'ils croient qu'il désire, ils renforcent les valeurs dominantes dont ils pourrissent, parfois, souhaiter, comme M. Masson, qu'elles soient réajustées.

Ce Claude Masson, qui constate que le sport n'est jamais que du sport, est le même qui, dans une longue entrevue au 30, donne deux exemples de la priorité qu'il entend désormais accorder à la nouvelle: le départ de Wayne Gretsky et le retour de Guy Lafleur.

M'enfin, comme il l'explique lui-même dans ce texte qui traite de sa politique d'information, le slogan de *La Presse* c'est maintenant « une exclusivité par jour ». Avec un objectif aussi ambitieux, on ne le chicanera pas de puiser également à même l'actualité sportive.

Tout comme on ne le chicanera pas de jouer aussi du fait divers à la une. Mais on me permettra sans doute d'esquisser un sourire, un tout

petit sourire, lorsqu'il explique ainsi la différence entre *Le Journal de Montréal* et *La Presse*: « *Le Journal de Montréal* - et c'est sa mission - a décidé qu'il lui faut tous les faits divers en ville. Nous, on veut chaque jour le bon, celui qu'on choisit d'exploiter pour nos raisons. Ça ne nous intéresse pas de tous les avoir. On est une composante du Devoir et du *Journal de Montréal*... »

Le dimanche 19 mars - le dimanche, selon Masson, *La Presse* est plus « life style » - ce dimanche, donc, la composante du Devoir et du *Journal* publiait sur cinq colonnes à la une: « Une parturiente perd son bébé à cause d'un escalier trop étroit ». Ou la triste histoire, avec photos, d'une pauvre mère sur le point d'accoucher, qu'on ne put sortir en civière de la maison à logements où elle s'était rendue visiter sa soeur.

L'été prochain, on aura sûrement droit aux bébés noyés dans les piscines familiales, comme aux plus beaux jours du *Journal* qui, quoi qu'en dise Masson, ne recherchait pas tant tous les faits divers en ville que leur exploitation la plus specta-

culaire possible.

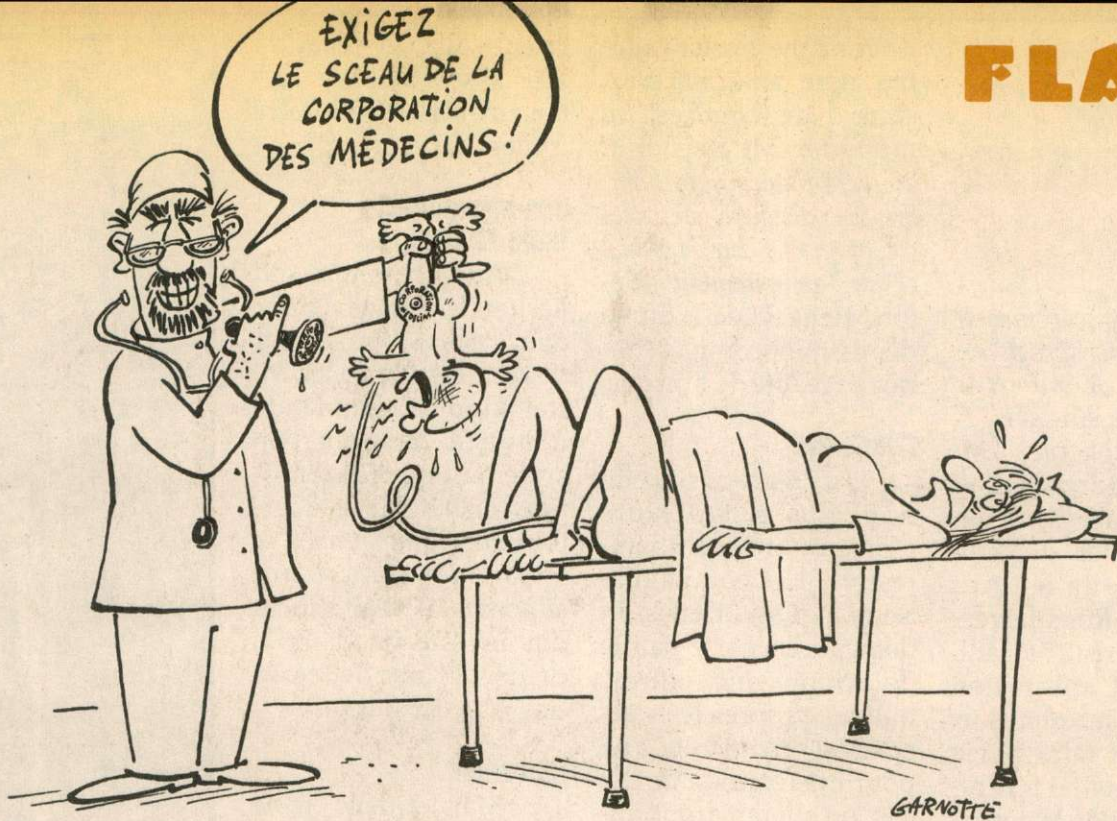
Et là-dessus, apparemment, *La Presse* n'a plus de leçon à recevoir. Elle qui, autre exemple, la veille de l'enquête préliminaire du jeune de la Boissière, accusé d'avoir tué ses parents, brisait le sub judice en étalant sur une pleine page les preuves policières, et se livrait même à une petite enquête auprès des ses amis sur ses chances de s'en sortir.

D'autre part, et Masson le sait bien, le congédiement de Bergeron constituera toujours une plus grande nouvelle que celui d'un « modeste travailleur ». Dans ce dernier cas, c'est le côté exemplaire qu'il faudra faire ressortir.

Ce n'est pas tout que de s'apitoyer en page une sur le sort d'un modeste travailleur, d'un pauvre malade, d'un démuné ou d'une famille éclopée. Il faut remonter aux causes, démontrer l'ampleur de la situation, effectuer un suivi. C'est ça, un véritable journalisme conscient des valeurs.

Autrement, ce n'est qu'exploitation de la misère individuelle pour les fins du tirage.





Des visages empruntés

DENIS MARTIN

PORTRAITS DES HÉROS DE LA NOUVELLE-FRANCE

Images
d'un culte historique



Martin, Denis, *Portraits des héros de la Nouvelle-France*, Hurtubise HMH, Cahiers du Québec, 176 p.

L'étude des héros ou des scènes historiques représentés dans les œuvres d'art, ou iconographie historique, est un sujet qui a été bien peu traité par les historiens québécois. Denis Martin nous offre avec son ouvrage un tour

de la question qui couvre la période de la Nouvelle-France.

Il s'agit sûrement d'un document d'une richesse exceptionnelle mais qui, en plus, reste à la portée de tous ceux et celles qui s'intéressent un tant soit peu à l'histoire nationale. Illustré de plus de 130 reproductions de gravures, de

sculptures, de photos et de tableaux, cet ouvrage amène le lecteur à questionner en toute facilité des aspects de notre passé qui sont demeurés, pour plusieurs d'entre nous, des certitudes.

On y décrit, entre autres, comment évolue la manière de représenter les martyrs jésuites et les Indiens qui les ont suppliciés: «...Le caractère

«barbare» des Indiens est accentué par des tatouages et autres inscriptions corporelles, signes distinctifs n'apparaissant pas dans l'image originale ».

Ce travail nous renseigne non seulement sur l'imagerie des héros et des héroïnes de la Nouvelle-France, mais encore sur tout un courant historiographique allant de 1840 à 1930 environ. Il faut situer ces historiens dans un mouvement de valorisation de l'histoire française du Canada. Après la révolution de 1837-38, après que Lord Durham eût dit que ce peuple (canadien-français) était sans histoire et sans culture, certains historiens québécois ont, avec acharnement, voulu prouver le contraire, parfois au détriment de la «vérité scientifique».

En idéalisant des personnages de notre histoire religieuse, politique et militaire, en leur donnant des visages em-

pruntés à des modèles contemporains, les artistes, inspirés par les descriptions des historiens, ont fabriqué souvent de toutes pièces une iconothèque qui tient plus du mythe que de la réalité, plus de l'élan poétique que de la reconstitution des faits.

Le livre de Denis Martin constitue un ouvrage de référence essentiel pour les historiens et ceux qui enseignent l'histoire, mais il est aussi d'un intérêt évident pour tous les Québécois et les Québécoises, surtout ceux et celles qui n'ont connu de l'histoire que les vieux manuels qu'on n'oserait plus aujourd'hui utiliser.

Une question demeure pourtant sans réponse: comment se fait-il que Wolfe le conquérant se retrouve dans un livre au titre aussi tranchant que *Portraits des héros de la Nouvelle-France* ?

Roger Deslauriers

Éternels, les disques compacts?

«Les disques compacts ne seraient pas éternels».

Lorsque l'éditeur de la revue spécialisée *Hi Fi Sound Magazine*, M. Gérard Rejskind, m'a fait cette déclaration, en janvier dernier, dans un restaurant italien du boulevard René-Lévesque, à Montréal, j'ai failli m'étouffer! L'affirmation a en effet de quoi surprendre... et faire la vie dure à un mythe fort répandu, celui de la pérennité des disques au laser.

Des tests de longévité

M. Rejskind explique que «la compagnie de disques *Nimbus* a annoncé publiquement avoir soumis les disques au laser à des tests accélérés de longévité». Le directeur de la compagnie de disques compacts, un géant dans

le domaine en Grande-Bretagne, a déclaré à un journal de Londres, de rapporter M. Rejskind: «...je crains qu'un bon nombre de disques compacts soient moins durables que ce que l'on prétendait». Selon Michael Lee, la durée des disques compacts serait en réalité de huit ans.

Réactions

Les réactions à cette nouvelle renversante n'ont pas tardé à se manifester. La compagnie *Sony* a aussitôt émis un démenti. Un porte-parole de la compagnie a affirmé que ses propres tests accélérés prouvent que pour une période de dix ans, on n'a remarqué aucun changement dans la qualité des disques compacts.

On attribuerait notamment à la mauvaise qualité de l'aluminium pour fabriquer le centre des disques, ou à l'encre pour imprimer l'information sur la surface des disques, les problèmes de longévité des disques au

laser. Voilà un débat de spécialistes qui n'a certainement pas fini de faire couler de l'encre...

Une bonne vieille table tournante...

Aux personnes qui hésiteraient à se lancer dans l'achat d'un lecteur de disques compacts, M. Rejskind recommande d'investir dans un bon système dépouillé d'artifices. En fait, il insiste surtout sur «l'importance de la source de reproduction de la musique». Autrement dit, investissez dans la platine, le bras de la platine et la cartouche.

Son choix

Mais, quelle table tournante acheter? L'éditeur a arrêté son choix sur deux d'entre elles qu'on trouve à Montréal, Québec, Sherbrooke et autres municipalités. La table tournante *Revolver*, fabriquée en Angleterre, au coût d'environ 600\$, et la *Systindeck 11X*, qui coûte quelque 650\$.



NOTE: *Hi Fi Sound Magazine* devient *Ultra-High Fidelity Magazine* à compter de sa prochaine parution et s'enrichit de plus d'une édition en langue française, *Ultra Haute Fidélité Magazine*.

Rhythm Activism

Sylvain Côté, *Dem Stink* de son nom d'artiste, est le guitariste du groupe mont-réalais

Rhythm Activism, alors que Norman Nawrocki, lui, en est le déclamateur, le poète et le violoniste.

Kerry Clarke, du *Vox Magazine* de Calgary, en Alberta, a écrit, en février dernier, que le duo se définissait lui-même comme faisant du «journalisme alternatif survolté». Entrer dans l'univers musical et poétique de *Rhythm Activism*, c'est effectivement pénétrer un monde habité par des co-

bayes soumis à des manipulations psychologiques, les couples modernes, les damnés de la terre, les familles entassées dans des appartements inadéquats et étroits, les punks, les travailleurs qui luttent contre l'exploitation, les victimes du racisme, les sans-abri, les squatters, etc...

Le tandem a quatre enregistrements à son actif, dont «*Resist Much, Obey Little*» et un album, «*Live*». Ils sont disponibles à la *Librairie Alternative*, sur le Boulevard Saint-Laurent entre les rues Ontario et Sherbrooke, à Montréal. Ou encore, écrivez à *Les Pages Noires*, 3699 Hutchison, Montréal, P.Q., H2X2H4. Vous pouvez aussi essayer de rejoindre Norman Nawrocki à 514-844-6562 ou Sylvain Côté au 514-879-1386.

Michel Crête



Les voies de la Providence



Un savant commentateur de la chose divine a déjà dit de la Providence que ses voies étaient parfois insondables. En langue de monde ordinaire, il voulait sans doute faire comprendre que certaines choses étant plus difficiles que d'autres à expliquer, il fallait faire confiance.

Par les temps qui courent, il faudrait suivre aveuglément les volontés du Seigneur. En effet, grâce aux efforts conjugués des politiciens fédéraux et de certains anglophones du Québec, Robert Bourassa est en passe d'accéder au statut de grand patriote.

Le premier surpris, c'est peut-être Robert Bourassa lui-même. Et encore! Il est possible que dans les profondeurs abyssales de son subconscient, notre premier ministre caresse, secrètement bien sûr, le rêve de se voir décerner par la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal le titre de patriote de l'année...

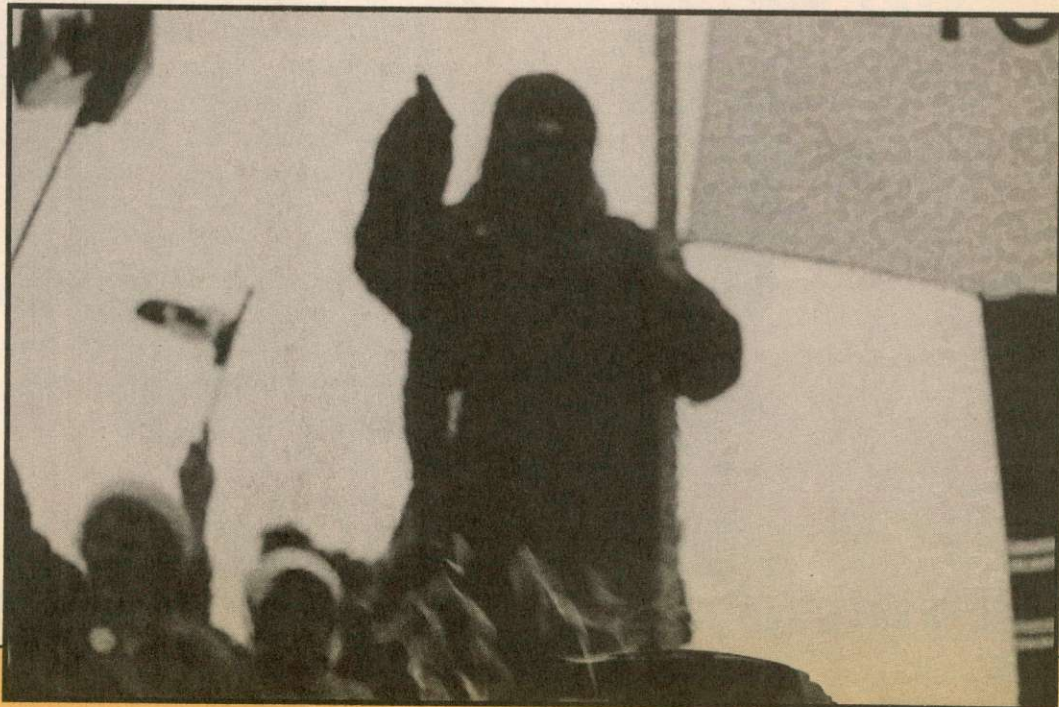
Si la chose ne se produit pas en 1989, ce ne sera pas faute d'efforts de la part de John Turner, Brian Mulroney, Peter Blaikie et un énergumène à cagoule du nom de Parsons. Tellement convaincus que le premier ministre du Québec cultive la phobie de tout ce qui bouge en anglais, ils l'ont peut-être vu dans leurs cauchemars sous les traits de Jeanne d'Arc.

Jeanne d'Arc Bourassa: le portrait ne manque pas d'absurdité. Les francophones du Québec, qui ne s'y trompent guère, ne lui font pas confiance sur les questions linguistiques. Non seulement les sondages le disent, mais la chose se sent et se sait. Ce qui m'amène à penser que les récentes charges de cavalerie anglophones, en apparence dirigées contre M. Bourassa, le seraient bien davantage contre le Québec qui, selon l'expression de John Turner, susciterait la rancoeur au Canada anglais.

Dans les prochaines semaines, on peut s'attendre à entendre à nouveau une question fort à la mode dans les années soixante: *What does Quebec want?*

Michel Rioux

Aux USA, les énergumènes de ce genre les portent blanches, leurs cagoules. Et ce sont des croix en flammes qu'ils agitent à bout de bras, alors qu'ici, ce sont des pancartes assimilant Loi 101 et nazisme. Ce prototype était sur la Colline parlementaire d'Ottawa, le 3 avril, en même temps que des travailleuses et des travailleurs de Voyageur réclamaient une loi anti-scabs au fédéral. La situation a provoqué quelques échanges serrés entre le président Gérald Larose et le cagoulard.



Le FRANÇAIS
au TRAVAIL

ça s'impose!

mai

REN O GRAPHISHE: RENO-CHAPDELAIN

LA FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES

M A N I F E S T A T I O N 1^{er} M A I 1989

Rassemblement à 19h au Parc Lafontaine (Calixa-Lavallée et Sherbrooke), métro Sherbrooke